

Lettre ouverte au pape

par Mgr B. Fellay

Le 27 octobre 1999, S. Exc. Mgr Bernard Fellay, Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X, écrivait cette lettre ouverte au pape Jean-Paul II.

*
* *

Très Saint Père,

EN 1986, Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer ont pensé qu'il était de leur devoir de Vous reprendre publiquement selon l'exemple de saint Paul (Ga 2, 11) à cause de la réunion de prière à Assise, à laquelle Vous aviez convié les principales « religions » du monde. Ce péché public contre le premier commandement de Dieu et contre le premier article du *Credo*, cette grande offense à la majesté souveraine de l'unique vrai Dieu, un et trine, fut un immense scandale pour les fidèles.

Comment pouviez-Vous, Vicaire du Christ, Vicaire du *solus Sanctus, solus Dominus, solus Altissimus*, Vous mêler aux représentants de « religions » qui nient sa divinité ? Comment pouviez-Vous humilier l'Église catholique, unique Épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ (Ep 5, 26-27) en la ravalant au rang de sociétés fondées non par Dieu, mais par la volonté de l'homme (Jn 1, 13) ? Comment pouviez-Vous inviter à prier Dieu des adeptes de « religions » qui refusent l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus (1 Tm 2, 5) ou qui, niant l'existence d'un Dieu personnel et unique, ne sont qu'athéisme et idolâtrie ? Comment pouviez-Vous justifier cette invitation en affirmant que le Saint-Esprit habite mystérieusement en chaque homme, alors que saint Paul enseigne le contraire (Rm 8, 9) ?

Au moment où Vous allez renouveler le scandale d'Assise, le 28 octobre, sur la place Saint-Pierre à Rome, nous osons protester solennellement contre ce péché et, invoquant l'autorité de Vos prédécesseurs assez récents, Vous opposer la condamnation qu'ils en ont faite ainsi que des erreurs sous-jacentes : Pie IX dans le *Syllabus* (prop. 16-18), Léon XIII réprochant le « Congrès des religions » de Paris (Lettre du 15 septembre 1899¹) et Pie XI dans *Mortalium animos*.

Par ces réunions « interreligieuses », Vous ne confirmez pas vos frères dans la foi,

¹ — Il faut lire 1895, selon ce que nous a précisé la Maison généralice de la Fraternité Saint-Pie X.

bien au contraire Vous promouvez un immense indifférentisme et provoquez la division à l'intérieur de l'Église. En outre, les thèmes humanistes, terrestres, naturalistes de ces rencontres font déchoir l'Église de sa mission toute divine, éternelle et surnaturelle, au niveau des idéaux maçonniques d'une paix mondiale en dehors de l'unique Prince de la paix, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mgr Lefebvre reconnu dans le funeste événement d'Assise un des « signes des temps » qui permettaient de procéder légitimement à des sacres épiscopaux sans Votre consentement et de Vous écrire que « le temps d'une franche collaboration n'était pas encore venu ». Les treize ans écoulés de Votre pontificat n'ont effacé en rien ces signes ni leurs conséquences calamiteuses dans l'Église, ni la blessure qu'ils causent aux cœurs des catholiques fidèles.

A cette première cause de tristesse s'ajoute la signature de la *Déclaration commune de l'Église catholique et de la Fédération luthérienne mondiale sur la justification*, le 31 octobre. Après que le Cardinal Cassidy, au nom de l'Église catholique, a contredit le texte de cette déclaration sur des points graves, y décelant des erreurs, des ambiguïtés, comment pouvez-Vous en permettre la signature ?

Votre Magistère, ratifiant ainsi l'erreur anathématisée du *simul justus et peccator*¹, l'ambiguïté sur la nature de la grâce, sur la libre et méritoire coopération à celle-ci, y perd sa crédibilité.

Ces lignes bien graves ne nous sont dictées que par l'amour de notre Mère la sainte Église catholique, du Saint-Siège apostolique et du Pape.

Daignez agréer, Très Saint Père, l'expression de notre filial dévouement.

+ Bernard Fellay

Evêque auxiliaire au service de la Fraternité Saint-

Pie X – Supérieur Général

*

Les textes cités dans la lettre de Mgr Fellay

1. Lettre de Mgr Lefebvre à plusieurs cardinaux avant la réunion d'Assise

Cette lettre du 27 août 1986, se trouve dans *Le Sel de la terre* 30, p. 194-195.

¹ — « En même temps juste et pécheur. » (NDLR)

2. Mise en garde de Mgr Lefebvre et de Mgr de Castro Mayer

Écône, le 31 août 1985

Très Saint Père,

Durant quinze jours, avant la fête de l'Immaculée Conception, Votre Sainteté a décidé de réunir un synode extraordinaire à Rome, dans le but de faire du concile Vatican II, conclu il y a vingt ans, « une réalité toujours plus vivante ».

Permettez qu'à l'occasion de cet événement, nous qui avons participé activement au Concile, nous vous fassions part respectueusement de nos appréhensions et de nos souhaits, pour le bien de l'Église et le salut des âmes qui nous font confiance.

Ces vingt années, au dire du préfet de la Sacrée Congrégation pour la foi lui-même, ont suffisamment illustré une situation qui aboutit à une véritable autodémolition de l'Église, sauf dans les milieux où la Tradition millénaire de l'Église a été maintenue.

Le changement opéré dans l'Église dans les années soixante s'est concrétisé et affirmé dans le Concile par la « Déclaration sur la liberté religieuse » : accordant à l'homme le droit naturel d'être exempt de la coaction que lui impose la loi divine d'adhérer à la foi catholique pour être sauvé, coaction qui se traduit nécessairement dans les lois ecclésiastiques et civiles soumises à l'autorité législative de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Cette liberté de toute coaction de la loi divine et des lois humaines en matière religieuse est inscrite parmi les libertés proclamées dans la Déclaration des Droits de l'homme, déclaration impie et sacrilège condamnée par les papes et en particulier par le pape Pie VI dans son encyclique *Adeo nota* du 23 avril 1791, et son allocution au consistoire du 17 juin 1793.

De cette Déclaration sur la liberté religieuse découle comme d'une source empoisonnée :

1° L'indifférentisme religieux des États, même catholiques, réalisé depuis 20 ans à l'instigation du Saint-Siège.

2° L'œcuménisme poursuivi sans relâche par Vous-même et par le Vatican, œcuménisme condamné par le magistère de l'Église et en particulier l'encyclique *Mortalium animos* de Pie XI.

3° Toutes les réformes accomplies depuis 20 ans dans l'Église pour complaire aux hérétiques, aux schismatiques, aux fausses religions et aux ennemis déclarés de l'Église tels que les juifs, les communistes et les francs-maçons.

4° Cette libération de la coaction de la loi divine en matière religieuse encourage évidemment à la libération de la coaction dans toutes les lois divines et humaines, et ruine toute autorité dans tous les domaines, spécialement dans celui de la moralité.

Nous n'avons cessé de protester au Concile et depuis le Concile contre le scandale inconcevable de cette fausse liberté religieuse, nous l'avons fait par la parole et par écrit, privément et publiquement, nous appuyant sur les documents les plus solennels du magistère de l'Église : entre autres, le Symbole de saint Athanase, le IV^e concile de Latran, le Syllabus (prop. 15), le concile Vatican I (DS 3008), et sur l'enseignement de saint

Thomas d'Aquin concernant la foi catholique (II-II, q. 8 & 16), enseignement qui a toujours été celui de l'Église pendant près de vingt siècles, confirmé par le droit et ses applications.

C'est pourquoi, si le prochain synode ne retourne pas au magistère traditionnel de l'Église en matière de liberté religieuse, mais confirme cette grave erreur, source d'hérésies, nous serons en droit de penser que les membres du synode ne professent plus la foi catholique.

En effet, ils agiront contrairement aux principes immuables du concile Vatican I affirmant dans sa IV^e session, au chap. IV : « Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour leur permettre de publier d'après ses révélations, une doctrine nouvelle, mais de garder saintement et d'exposer fidèlement, avec son assistance, les révélations transmises par les apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. »

En ce cas nous ne pourrions que persévérer dans la sainte Tradition de l'Église et prendre toutes les décisions nécessaires pour que l'Église garde un clergé fidèle à la foi catholique, capable de répéter après saint Paul : *tradidi quod et accepi*.

Très Saint Père, Votre responsabilité est gravement engagée dans cette nouvelle et fausse conception de l'Église qui entraîne le clergé et les fidèles dans l'hérésie et le schisme. Si le synode, sous Votre autorité, persévère dans cette orientation, Vous ne serez plus le Bon Pasteur.

Nous nous tournons vers notre mère, la bienheureuse Vierge Marie, le rosaire en mains, la suppliant de vous communiquer son esprit de sagesse, ainsi qu'aux membres du synode, afin de mettre un terme à l'invasion du modernisme à l'intérieur de l'Église.

Très Saint Père, veuillez pardonner la franchise de cette démarche, qui n'a d'autre but que de rendre à notre unique Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'honneur qui lui est dû, ainsi qu'à son unique Église, et daignez agréer nos sentiments de fils dévoués en Jésus et Marie.

S. Exc. Mgr Marcel LEFEBVRE, *Archevêque-Évêque émérite de Tulle*

S. Exc. Mgr Antonio DE CASTRO MAYER, *Bispo emerito de Campos*

3. Saint Paul

Aux Galates (2, 11) : « Mais lorsque Cephass vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était digne de blâme. »

Aux Ephésiens (5, 25b-27) : « (...) Comme le Christ aussi a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans l'eau du baptême, avec la parole de vie, pour la faire paraître devant lui comme une Église glorieuse, n'ayant ni tache ni ride ni rien de semblable, mais sainte et immaculée. »

A Timothée (1 Tm 2, 5) : « Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus fait homme. »

Aux Romains (8, 9) : « Pour vous, vous ne vivez pas dans la chair mais dans l'Esprit,

si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous. Car si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas. »

4. Pie IX, *Syllabus* *

Proposition 16 (condamnée) : « Les hommes peuvent trouver le chemin du salut éternel et obtenir le salut éternel dans le culte de n'importe quelle religion. »

Proposition 18 (condamnée) : « Le protestantisme n'est pas autre chose qu'une forme différente de la même vraie religion chrétienne, forme dans laquelle il est donné de plaie à Dieu aussi bien que dans l'Église catholique. »

5. Lettre de Léon XIII du 15 septembre 1895 **

Nous avons appris qu'il se tient aux États-Unis d'Amérique des assemblées dans lesquelles, indistinctement, des catholiques s'unissent à ceux qui sont séparés de l'Église, pour traiter des questions religieuses ou des questions morales ¹. En cela, Nous voulons bien reconnaître le souci des choses religieuses qui, de plus en plus, anime cette nation. Mais, bien que ces assemblées communes aient été, jusqu'à ce jour, tolérées par un silence prudent, il Nous semblerait plus sage que les catholiques tinsent leurs congrès à part ; toutefois, pour que le bienfait n'en soit pas détourné à leur seul profit, ils pourront régler ces congrès de telle sorte que ceux-là mêmes qui sont séparés de l'Église catholique puissent y être admis à titre d'auditeurs.

En même temps, Vénérable Frère, que nous avons voulu remplir un devoir de notre charge apostolique en vous faisant cette communication, il Nous a plu de vous recommander la pratique suivie par les prêtres paulistes ². Ceux-ci ont pour sage méthode de faire des conférences publiques pour nos Frères dissidents et d'expliquer ainsi les dogmes catholiques ou de réfuter les objections qu'on oppose à ces dogmes. Si chaque évêque encourageait la pratique et la fréquentation de ces conférences, Nous verrions avec joie cela s'accomplir, car Nous sommes assurés qu'il en résulterait de grands avantages spirituels pour les âmes. Nous vous souhaitons, etc.

* — 8 décembre 1864, AAS 3 (1867-1868), 168-176. DS 2901-2980.

** — Cette lettre, écrite en latin et adressée au cardinal Satolli (délégué du Saint-Siège aux États-Unis), fut publiée en français le 6 novembre 1895 par les journaux *La Croix* et *La Vérité*. Elle avait été écrite à la demande du cardinal Richard, archevêque de Paris, pour faire barrage au projet d'un parlement des religions qui devait se tenir à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. (Voir *Le Sel de la terre* 30, p. 167, note 2.)

¹ — Les assemblées auxquelles le pape fait allusion étaient celles organisées par les américanistes. Est spécialement visé le congrès des religions de Chicago, tenu du 11 au 28 septembre 1893, que les américanistes avaient approuvé et auquel plusieurs prêtres et prélats avaient participé, notamment Mgr Ireland et Mgr Keane.

² — La congrégation fondée en 1858 par le père I. Hecker, l'inspirateur de l'américanisme. Cette congrégation, destinée à travailler à la conversion des protestants, n'eut pas toujours la bonne pratique et la prudence pastorale signalées ici par Léon XIII (qui avait dû condamner l'américanisme en 1893). Sur cette question, voir les extraits de *L'Américanisme et la conjuration antichrétienne*, par Mgr Delassus, dans *Le Sel de la terre* 30, p. 153 sq.

6. Pie XI, *Mortalium animos* *

(...) C'est un résultat semblable que d'aucuns s'efforcent d'obtenir dans les choses qui regardent l'ordre la Loi nouvelle, apportée par le Christ Notre-Seigneur. convaincus qu'il est très rare de rencontrer des hommes dépourvus de tout sens religieux, on les voit nourrir l'espoir qu'il serait possible d'amener sans difficulté les peuples, malgré leurs divergences religieuses, à une entente fraternelle sur la profession de certaines doctrines considérées comme un fondement commun de vie spirituelle. C'est pourquoi, ils se mettent à tenir des congrès, des réunions, des conférences, fréquentés par un nombre appréciable d'auditeurs, et, à leurs discussions, ils invitent tous les hommes indistinctement, les infidèles de tout genre comme les fidèles du Christ, et même ceux qui, par malheur, se sont séparés du Christ ou qui, avec âpreté et obstination, nient la divinité de sa nature et de sa mission.

De telles entreprises ne peuvent, en aucune manière, être approuvées par les catholiques, puisqu'elles s'appuient sur la théorie erronée que les religions sont toutes plus ou moins bonnes et louables, en ce sens que toutes également, bien que de manières différentes, manifestent et signifient le sentiment naturel et inné qui nous porte vers Dieu et nous pousse à reconnaître avec respect sa puissance. En vérité, les partisans de cette théorie s'égareront en pleine erreur, mais de plus, en pervertissant la notion de la vraie religion, ils la répudient et ils versent par étapes dans le naturalisme et l'athéisme. La conclusion est claire : se solidariser des partisans et des propagateurs de pareilles doctrines, c'est s'éloigner complètement de la religion divinement révélée.



* — 6 janvier 1928 ; texte latin dans AAS 20 (1928), 13 sq.

Nouvelles de « Rome »

pour l'année écoulée

L'Esprit Saint et les signes d'espérance dans le monde actuel

AU cours des audiences générales des 18 et 25 novembre 1998, le pape Jean-Paul II a achevé sa série de discours sur l'Esprit Saint. Dans l'éditorial de notre numéro 28 (pages 1 à 7) nous avons vu comment, dans ces discours, le pape confond l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et attribue au Saint-Esprit « toute recherche de l'esprit humain en direction de la vérité et du bien ¹ ».

Appliquant les mêmes faux principes, dans ces deux dernières audiences il prétend découvrir dans le monde actuel (discours du 18 novembre) et l'Église conciliaire (discours du 25 novembre) des « signes d'espérance » qu'il attribue à l'action du Saint-Esprit. Ainsi le Saint-Esprit est rendu responsable des « progrès techniques », de la promotion des « Droits de l'homme » et même de l'instauration de la « fraternité universelle » des hommes. Dans l'Église il est acclamé comme l'auteur du concile Vatican II (bien sûr), il promeut « la vocation et la mission des fidèles laïcs ² », il développe l'œcuménisme et le « dialogue avec les religions, (...) en particulier (...) avec les juifs, nos “frères aînés” ».

Si ce sont là les signes d'espérance dans le monde et dans l'Église de cette fin de siècle, nous devons nous préparer à un troisième millénaire difficile !

• *Audience générale du 18 novembre 1998* ³

L'approfondissement de l'action de l'Esprit Saint dans l'Église et dans le monde nous pousse à faire attention aux « signes d'espérance présents en cette fin de siècle, malgré les ombres qui les dissimulent souvent à nos yeux » (*Tertio millennio adveniente*, 46). Il est vrai, en effet, que notre siècle porte la marque de crimes graves commis contre l'homme. (...) Mais, par ailleurs, il est également vrai que l'Esprit de Dieu, qui « remplit tout l'univers » n'a pas cessé de jeter à pleines mains des semences de vérité, d'amour et de vie, dans le cœur des hommes et des femmes de notre temps. Ces semences ont donné des fruits de progrès, d'humanisation et de civilisation, qui sont des signes authentiques d'espérance pour l'humanité en marche.

Dans ma Lettre apostolique *Tertio millennio adveniente*, j'ai rappelé

¹ — Audience générale du 9 septembre 1998. DC 2190 du 28 octobre 1998, p. 859.

² — Le pape loue en particulier les mouvements ecclésiaux : un des plus importants est celui des *Focolari*, dont nous avons parlé dans notre numéro 25, p. 62 à 88.

³ — DC 2195, 3 janvier 1999, p. 12-13.

principalement, parmi ces signes, « les progrès réalisés par la science, la technique et, en premier lieu, la médecine au service de la vie humaine ». (...)

Eux aussi, les progrès techniques, quand ils respectent la promotion humaine authentique et intégrale, doivent être accueillis avec reconnaissance, même si – cela est évident – la science et la technique ne suffisent pas à combler les aspirations les plus profondes de l'homme. (...) En effet, lorsqu'ils améliorent par des moyens licites l'existence globale de l'homme, ils reflètent de manière éloquente l'intention créatrice et salvifique¹ de Dieu qui a voulu l'homme pour qu'il ait, dans le Christ, la plénitude de la vie. Nous ne pouvons pas oublier non plus les énormes progrès dans le domaine des communications. Si les médias sont gérés d'une manière qui garantisse leur total contrôle démocratique, en en faisant des porteurs de valeurs authentiques, l'humanité pourra jouir d'immenses bienfaits et sentira qu'elle est une unique grande famille.

Nous voyons un autre signe d'espérance dans « un sens plus grand de notre responsabilité à l'égard de l'environnement ». (...)

Parmi les signes d'espérance de notre temps, nous devons aussi rappeler « les efforts pour rétablir la paix et la justice partout où elles ont été violées, la volonté de réconciliation et de solidarité entre les différents peuples ». (...)

Pour cette raison aussi, la conscience humaine, sollicitée par l'action mystérieuse de l'Esprit, est mûre pour se fixer comme objectifs prioritaires, auxquels elle ne peut renoncer, l'instauration de la paix et de la justice. La conscience ressent aujourd'hui comme un crime intolérable la persistance de conditions d'injustice, de sous-développement, de violation des Droits de l'homme. En outre, la guerre est à juste titre refusée comme moyen de solution des conflits. On comprend toujours mieux que seules les voies du dialogue et de la réconciliation peuvent guérir les blessures provoquées par l'histoire dans la vie des peuples.

Le monde contemporain est en train de se structurer inexorablement selon un système d'interdépendance au niveau économique, culturel et politique. Il n'est plus possible de ne raisonner qu'en fonction des intérêts, même légitimes, de chaque peuple et nation : il faut acquérir une conscience vraiment universelle². (...)

Le but à atteindre : la « civilisation de l'amour », où pourra se réaliser l'idéal d'une unique famille humaine.

« A ceux qui croient à la divine charité, il apporte ainsi la certitude que la voie de l'amour est ouverte à tous les hommes et que l'effort qui tend à instaurer une fraternité universelle n'est pas vain » (*Gaudium et spes*, 38).

• *Audience générale du 25 novembre 1998*³

Nous voulons aujourd'hui continuer notre réflexion en réfléchissant sur quelques

¹ — La science et la technique peuvent sauver la vie naturelle de l'homme, mais sont bien incapables d'apporter le salut éternel. Or l'intention salvifique de Dieu, le salut apporté par Dieu est le salut éternel — Jésus est venu sauver nos âmes, pas nos corps.

² — Ainsi le pape semble vouloir remplir le rôle de chef du MASDU (*Mouvement d'Animation Spirituelle de la Démocratie Universelle*) que l'abbé de Nantes attribuait naguère à Paul VI dans son *Liber accusationis*.

³ — DC 2195 du 3 janvier 1999, p. 13-14.

« signes d'espérance » présents dans l'Église. (...)

La première place revient au concile œcuménique Vatican II. Grâce à lui, l'Église a tiré de son trésor du « neuf et de l'ancien » et a fait l'expérience, d'une certaine manière d'une nouvelle Pentecôte ¹. Si l'on y regarde de près, les signes d'espérance qui animent aujourd'hui la mission de l'Église sont étroitement liés à cette effusion en abondance de l'Esprit Saint, dont l'Église a fait l'expérience lors de la préparation, de la célébration et de l'application du concile Vatican II. (...)

En particulier, l'Esprit Saint pousse aujourd'hui l'Église à promouvoir *la vocation et la mission des fidèles laïcs (...)* une *épiphany, mûre et féconde, du laïcat*. (...)

Par ailleurs, nous ne pouvons oublier qu'un des dons que notre temps a reçu de l'Esprit Saint est l'épanouissement des *mouvements ecclésiaux*. (...)

Notre siècle a également vu germer et grandir la semence *du mouvement œcuménique*. (...)

Je voudrais enfin mentionner « la place donnée au dialogue avec les religions et la culture contemporaine ». (...) Il me plaît en particulier de rappeler les grands pas en avant accomplis dans le dialogue avec les juifs, nos « frères aînés ».

Le pape a terminé l'année 1998 sur le même ton dans son message « *Urbi et Orbi* » pour Noël ², fête désormais reconnue, dit-il avec fierté, même par l'ONU.

Combien de cantiques suggestifs a suscités Noël ; (...)

(Leurs mélodies) illustrent la rencontre entre l'Évangile et les routes des hommes.

Oui, Noël est entré dans le cœur des peuples,

Qui se tournent vers Bethléem avec une admiration partagée.

Même l'Assemblée générale des Nations unies

A reconnu à l'unanimité le petit chef-lieu de Juda

Comme la terre où la célébration de la naissance de Jésus

Sera en l'an 2000 une occasion particulière

Pour faire des projets d'espérance et de paix. (...)

Puisse Noël donner une nouvelle vigueur, dans le monde, au consensus en faveur de mesures urgentes et adaptées

Pour arrêter la production et le commerce des armes,

Pour défendre la vie humaine,

Pour bannir la peine de mort,

Pour délivrer les enfants et les adolescents de toute forme d'exploitation,

Pour arrêter la main ensanglantée des responsables de génocides et de crimes de guerre,

Pour réserver aux questions d'environnement, surtout après les récentes catastrophes naturelles, l'attention indispensable qu'elles méritent afin de sauvegarder la création et la dignité de l'homme !

Au commencement de l'année nouvelle, le pape a prononcé un discours semblable

¹ — Donc pour une nouvelle Église.

² — *ORLF*, 29 décembre 1998, p. 1.

où il préconise une paix universelle grâce aux Droits de l'homme¹. Nous sommes aux antipodes de la devise de Pie XI : « La paix du Christ par le règne du Christ. »

De façon très solennelle, comme c'est le cas depuis des années, nous célébrons aujourd'hui la Journée mondiale de la Paix. Dans le message que j'ai adressé à cette occasion aux chefs d'État, aux représentants des Nations, et qui a pour thème « Le secret de la paix véritable réside dans le respect des droits humains », j'ai voulu rappeler la Déclaration universelle des Droits de l'homme, du 10 décembre 1948. J'ai rappelé le lien réciproque et indéfectible qui existe entre le respect des Droits de l'homme et la paix : « Le respect intégral des droits humains est la voie la plus sûre pour tisser des relations solides entre les États. La culture des droits humains ne peut être qu'une culture de paix. »

La liberté religieuse

Dans son message pour « la Journée mondiale de la Paix » le pape parle encore une fois de la liberté religieuse, qu'il reconnaît non pas seulement comme un droit naturel, mais comme « le cœur même des droits humains ». Il précise aussi qu'elle inclut le droit de manifester sa croyance en public².

La liberté religieuse constitue donc le cœur même des droits humains. Elle est tellement inviolable qu'elle exige que soit reconnue à la personne la liberté de changer de religion, si sa conscience le demande.

(...) La Déclaration universelle des Droits de l'homme reconnaît que le droit à la liberté religieuse inclut celui de manifester sa croyance, seul ou avec d'autres, en public ou en privé. Malgré cela, il existe encore aujourd'hui des lieux où le droit de se réunir pour des motifs de culte, soit n'est pas reconnu, soit est limité aux membres d'une seule religion. Cette violation grave de l'un des droits fondamentaux de la personne est cause d'énormes souffrances pour les croyants. Quand un État accorde un statut spécial à une religion, cela ne peut se faire au détriment des autres.

Quelques jours après, en s'adressant au corps diplomatique au Vatican, le pape revient encore sur le même sujet³ :

Et cela me conduit à partager avec les représentants qualifiés des États que vous êtes ma douloureuse préoccupation face aux trop nombreuses violations de la liberté de religion dans le monde d'aujourd'hui. (...)

Me souvenant des persécutions religieuses lointaines ou récentes, je crois que le temps est venu, en cette fin de siècle, de faire en sorte que partout dans le monde soient assurées les conditions correctes pour une liberté de religion effective. Cela demande,

¹ — *ORLF*, 5 janvier 1999, p. 3.

² — DC 2195 du 3 janvier 1999, p. 2.

³ — *ORLF*, 12 janvier 1999, p. 6.

d'une part, que chaque croyant sache reconnaître chez l'autre un peu de l'amour universel de Dieu pour ses créatures, et que, d'autre part, les autorités publiques – appelées par vocation à penser l'universel – sachent, elles aussi, accueillir la dimension religieuse de leurs concitoyens avec une inévitable expression communautaire ¹.

L'œcuménisme de « l'année du Père »

Pour terminer les trois années de préparation au grand Jubilé de l'an 2000, Rome a désigné 1999 comme « l'année du Père ». Plusieurs discours du pape dans les premiers mois de cette année montrent que pour lui cette année doit être caractérisée surtout par une activité œcuménique très intense.

D'abord, dans un discours avant l'Angelus le 17 janvier, en parlant du dialogue avec les juifs, il rappelle ce qu'il avait dit à ce sujet dans son Encyclique *Tertio millennio adveniente* ² :

On célèbre aujourd'hui en Italie la *Journée pour l'approfondissement et le développement du dialogue religieux juif-chrétien*. Notre prière s'unit à celle de nos frères et sœurs de la religion juive pour invoquer de Dieu sa bénédiction sur nous tous. L'occasion est propice pour renouveler le vœu que j'ai formé dans la Lettre apostolique *Tertio millennio adveniente* (n. 53), c'est-à-dire que cette troisième année de préparation immédiate au Jubilé, consacrée à Dieu le Père, soit une grande et heureuse occasion de dialogue interreligieux, en particulier entre les croyants dans l'unique et vrai Dieu.

Il revient sur le même sujet dans l'audience générale du 21 avril ³ :

« Un seul Dieu et Père de tous, qui règne au-dessus de tous, par tous, et en tous » (Ep 4, 6). A la lumière de ces paroles de la lettre de l'apôtre Paul aux chrétiens d'Éphèse, nous voulons réfléchir aujourd'hui sur la manière de témoigner que Dieu est Père, en dialogue avec tous les hommes religieux.

(...) La Déclaration *Nostra aetate* a jeté les bases d'un nouveau style, celui du dialogue, dans le rapport de l'Église avec les diverses religions.

Pour sa part, le grand Jubilé représente une occasion privilégiée de témoigner de ce style nouveau. Dans mon encyclique *Tertio millennio adveniente*, j'ai invité à approfondir, surtout en cette année consacrée au Père, le dialogue avec les grandes religions, même par des rencontres en des lieux significatifs (voir n. 52-53).

On voit que le pape n'a pas renoncé à son désir d'une grandiose rencontre

¹ — Le pape ajoute que « la cité » a besoin, « en un certain sens » d'un Dieu, mais n'importe lequel semble suffire : « En un certain sens, de cette relation inéluctable entre Dieu et la cité dépend l'avenir des sociétés car, comme je l'affirmais lors de ma visite au siège du Parlement européen, le 11 octobre 1988 : "Là où l'homme ne prend plus appui sur une grandeur qui le transcende, il risque de se livrer au pouvoir sans frein de l'arbitraire et des pseudo-absolus qui le détruisent." »

² — *ORLF*, 19 janvier 1999.

³ — DC 2204 du 16 mai 1999, p. 462-463.

interreligieuse pendant l'an 2000. Il continue dans ce même discours en essayant d'expliquer aux catholiques que, malgré les apparences, ce dialogue n'est pas une trahison de la mission que l'Église a reçue du Christ d'annoncer l'Évangile. Comprenne qui pourra : pour nous, l'explication semble plutôt augmenter la confusion. On remarquera la doctrine de l'action du Saint-Esprit dans « les grandes religions ».

(...) Ces dernières années, certains ont opposé le *dialogue* avec les hommes religieux à l'*annonce*, devoir premier de la mission salvifique de l'Église. En réalité, le dialogue interreligieux fait partie intégrante de la mission évangélisatrice de l'Église (voir *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 856). Comme je l'ai redit à maintes reprises, ce dialogue est fondamental pour l'Église, il exprime sa mission salvifique, il est un dialogue de salut (voir *Insegnamenti VII/1* [1984], p. 595-599). Dans le dialogue interreligieux, il ne s'agit pas de renoncer à l'annonce, mais de répondre à un appel divin, parce que l'échange et le partage conduisent à un témoignage mutuel de la vision religieuse propre, à une connaissance approfondie des convictions réciproques et à une entente sur certaines valeurs fondamentales.

Le rappel de la commune « paternité » de Dieu n'apparaîtra pas alors comme un vague rappel universaliste, mais sera vécu par les chrétiens dans la pleine conscience que ce dialogue salvifique, qui passe par la médiation de Jésus, est l'œuvre de son esprit. Ainsi, par exemple, en recevant de religions comme la religion musulmane la puissante affirmation de l'Absolu personnel et transcendant par rapport au *cosmos* et à l'homme, nous pouvons, de notre côté, donner le témoignage de Dieu dans l'intimité de sa vie trinitaire, en clarifiant le fait que la Trinité des Personnes n'atténue pas, mais qualifie cette unité divine.

De même, à partir des itinéraires religieux qui portent à concevoir la réalité ultime dans un sens monistique, comme un « Soi » indifférencié dans lequel tout se dissout, le christianisme reçoit l'appel à respecter le sens le plus profond du mystère divin, au-delà de toutes les paroles et de tous les concepts humains. Et cependant, il n'hésite pas à témoigner de la transcendance personnelle de Dieu quand il annonce sa paternité universelle et infiniment aimante qui se manifeste pleinement dans le mystère du Fils crucifié et ressuscité.

Puisse le grand Jubilé constituer une occasion précieuse pour que tous les hommes religieux se connaissent davantage, afin de s'estimer et de s'aimer dans un dialogue qui constitue pour tous une rencontre de salut !

Ce qui est peut-être le plus inquiétant dans ce discours, c'est l'idée selon laquelle une proposition contradictoire d'une autre (en l'occurrence la Trinité de Dieu, ou sa personnalité, opposées à l'unité explicitement anti-trinitaire des musulmans ou au monisme des religions orientales) peut être considérée comme un complément de celle-ci¹. On

¹ — Le père Garrigou-Lagrange, dans son commentaire sur II-II, q. 9, a. 1, explique comment le don de science nous aide à arriver à porter un *jugement* sur les choses créées. Ce qu'il dit semble indiquer que la confusion du pape pourrait bien avoir sa source dans la philosophie d'Hegel.

« La difficulté d'apporter un jugement apparaît surtout quand il faut juger l'esprit d'une doctrine ou d'une personne. Car en toute doctrine humaine (...) se trouve quelque chose de vraie et quelque chose de faux ; mais la

retrouve la même idée dans une série d'autres audiences où le pape applique sa doctrine aux religions non chrétiennes une par une.

D'abord, le 28 avril il parle du dialogue avec les juifs ¹

Le dialogue interreligieux que la lettre apostolique *Tertio millennio adveniente* encourage comme aspect caractéristique de cette année consacrée en particulier à Dieu le Père (voir n° 52-53) concerne avant tout les juifs, « nos frères aînés », comme je les ai appelés à l'occasion de la mémorable rencontre avec la communauté juive de Rome le 13 avril 1986. En réfléchissant sur le patrimoine spirituel qui nous unit, le concile Vatican II, en particulier dans la déclaration *Nostra aetate*, a conféré une nouvelle orientation à nos relations avec la religion juive. Il faut approfondir toujours davantage cet enseignement, et le Jubilé de l'an 2 000 pourra représenter une magnifique occasion de rencontre, si possible dans les lieux significatifs pour les grandes religions monothéistes (voir *TMA*, n. 53). (...)

Le témoignage courageux de la foi devrait également aujourd'hui caractériser la collaboration des chrétiens et des juifs dans la proclamation et la réalisation du dessein salvifique de Dieu, en faveur de l'humanité tout entière. Si ce dessein est ensuite différemment interprété par rapport à l'accueil fait au Christ, cela comporte bien évidemment un changement de direction, qui est à l'origine du christianisme lui-même, mais qui n'empêche pas que de nombreux éléments restent communs.

Pour Jean-Paul II, donc, le fait que les chrétiens et les juifs proclament tous les deux le dessein salvifique de Dieu, les unit, malgré la contradiction du *contenu* de ce dessein dans les deux religions.

Le pape tient un langage semblable parlant des musulmans dans son audience de la semaine suivante ² :

C'est avec joie que nous, chrétiens, reconnaissons les valeurs religieuses, que nous avons en commun avec l'Islam. Je voudrais aujourd'hui reprendre ce que je disais il y a quelques années aux jeunes musulmans, à Casablanca : « Nous croyons au même Dieu, le Dieu vivant, le Dieu qui crée les mondes et porte ses créatures à leur perfection. » Le patrimoine des textes révélés de la Bible parle de façon unanime de l'unicité de Dieu. (...)

Nous savons qu'à la lumière de la pleine révélation dans le Christ, cette unicité mystérieuse n'est pas réductible à une unité numérique. (...)

question est de savoir : cette idée, est-elle *simpliciter vera et secundum quid falsa* [vraie en elle-même, et fausse selon un certain rapport], ou bien *simpliciter falsa et secundum quid vera* [fausse en elle-même, et vraie selon un certain rapport] ? (...) Hegel pense que toute conception est *secundum quid vera, et secundum quid falsa*, mais c'est du relativisme, il n'y aurait plus de *simpliciter verum, nec simpliciter falsum*. Ollé-Laprune disait : "Il faut trouver en toute doctrine l'âme du vrai" ; mais dans une doctrine *simpliciter erronea* la vérité n'est pas l'âme mais l'esclave. » *De Virtutibus theologicis*, R. Berruti & C., 1948, p. 255.

Jean-Paul II refuse de porter un jugement sur les autres religions et de les déclarer fausses, à cause de la vérité qu'elles contiennent. Mais cette vérité n'est que « *secundum quid* » ; « *simpliciter* » elles sont fausses. C'est pourquoi cette part de vérité qu'elles contiennent ne peut pas former une base de communion entre elles et la vraie religion.

¹ — *ORLF*, 4 mai 1999, p. 12.

² — *ORLF*, 11 mai 1999, p. 12.

La doctrine chrétienne sur la Trinité, ratifiée par les conciles, est explicite lorsqu'elle rejette tout « trithéisme » ou « polythéisme ». C'est pourquoi, c'est-à-dire en référence à l'unique substance divine, il existe une correspondance significative entre christianisme et islam.

Cependant, cette correspondance ne doit pas faire oublier les différences entre les deux religions. En effet, nous savons que l'unité de Dieu s'exprime dans le mystère des trois Personnes divines. (...)

Dans le monde d'aujourd'hui, tragiquement marqué par l'oubli de Dieu, chrétiens et musulmans sont toujours appelés à défendre et promouvoir, dans un esprit d'amour, la dignité humaine, les valeurs morales et la liberté.

Dans le même esprit « à l'issue de la période de jeûne du Ramadan » le cardinal Francis Arinze, Président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, a adressé aux fidèles musulmans un message où il affirme que l'amour de Dieu pour les hommes est un amour universel qui ne tient pas compte de leur différences même religieuses ¹ :

Dieu aime tous les êtres humains et n'exclut personne. (...)

L'amour de Dieu pour l'humanité est un amour universel, qui va au-delà des frontières politiques, des diversités raciales, culturelles, *religieuses*, des choix politiques ou idéologiques, de la situation sociale. Nous sommes donc invités à nous aimer les uns les autres au nom de notre croyance. L'amour authentique est en effet au cœur du comportement du croyant.

Enfin, dans une autre audience générale, le 19 mai, le pape étend l'application de ces principes, de façon logique, à toutes les religions ² :

(...) La paternité universelle de Dieu, qui s'est manifestée en Jésus-Christ, pousse au dialogue également avec les religions n'appartenant pas à la souche abrahamitique. (...)

Et il explique les diverses formes de dialogue qui doivent être poursuivies : « le dialogue de la vie, (...) le dialogue des œuvres, (...) le dialogue théologique, (...) le dialogue de l'expérience religieuse (...) ». A propos de ce dernier il dit :

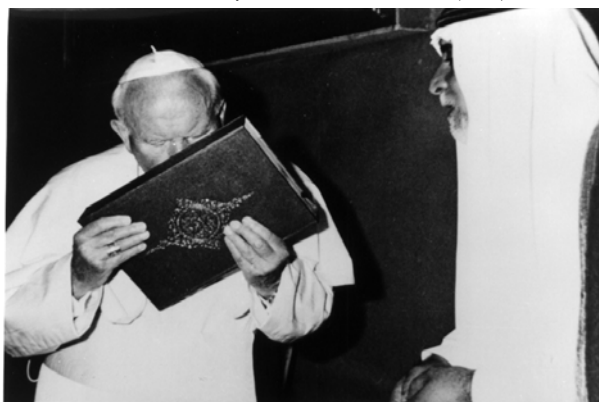
Certaines pratiques provenant de grandes religions orientales exercent une attraction sur l'homme d'aujourd'hui. Les chrétiens doivent leur appliquer un discernement spirituel. (...) Ce discernement, qui doit être effectué, n'empêche pas le dialogue interreligieux. En fait, depuis plusieurs années, les rencontres avec les milieux monastiques d'autres religions, à l'enseigne d'une amitié cordiale, ouvrent des voies pour partager réciproquement les richesses spirituelles en ce qui « concerne la prière et la contemplation, la foi et les voies de la recherche de Dieu et l'Absolu » (*Dialogue et annonce*, n. 42). Toutefois, le mysticisme ne peut jamais être invoqué pour favoriser le relativisme religieux, au nom d'une expérience qui réduit la valeur de la révélation de Dieu dans l'histoire. (...)

¹ — *ORLF*, 12 janvier 1999, p. 10.

² — *ORLF*, 25 mai 1999, p. 12..

Ce témoignage doit être rendu sans aucune réticence, mais également avec la conscience que l'action du Christ et de son Esprit est déjà mystérieusement présente chez ceux qui vivent sincèrement leur expérience religieuse. Et l'Église accomplit avec tous les hommes authentiquement religieux son pèlerinage dans l'histoire, vers la contemplation éternelle de Dieu dans la splendeur de sa gloire.

Le 14 mai, le pape a concrétisé sa pensée par un nouveau geste oecuménique particulièrement scandaleux. On lit dans la section « Audiences » de *l'Osservatore romano* (langue française) du 25 mai : « Le 14 mai. Le Saint-Père a reçu en audience : Sa Béatitude Raphaël I^{er} Bidawid, Patriarche de Babylone des Chaldéens (Irak) et sa suite. »



Mais le Patriarche n'était pas seul : dans sa « suite » se trouvaient d'autres « autorités religieuses » de l'Irak, notamment un chef musulman qui apportait avec lui pour l'occasion le Coran. A la fin de l'audience, Jean-Paul II a tenu à embrasser ce « livre saint », ajoutant encore un nouveau scandale à une liste qui ne cesse de croître.

Toujours dans le même esprit oecuménique, on lit dans la *Documentation catholique* du 3 octobre sous le titre : « L'Église demande pardon pour les fautes de ses enfants » le discours de Jean-Paul II à l'audience générale du 1^{er} septembre, dont voici quelques extraits :

(...) La reconnaissance des implications communautaires du péché pousse l'Église à demander pardon pour les fautes « historiques » de ses enfants. La précieuse occasion que constitue le Jubilé de l'an 2000 nous y invite ; dans le sillage des enseignements de Vatican II, il veut inaugurer une page nouvelle de l'histoire, dans le dépassement des obstacles qui divisent entre eux les êtres humains et, en particulier, les chrétiens.

Ainsi l'Église veut faire avancer cette union « entre les êtres humains et, en particulier, les chrétiens » en demandant pardon de ses fautes « historiques ». C'est pourquoi les fautes dont il s'agit sont surtout les fautes commises autrefois contre les « autres chrétiens » et ceux envers lesquels l'Église n'a pas exercé la tolérance :

Je pense tout d'abord à la douloureuse réalité de la division entre chrétiens. Les déchirements du passé – non sans fautes, certainement, de part et d'autre – demeurent un

scandale devant le monde. Un second acte de repentir concerne le consentement donné à des méthodes d'intolérance et même de violence dans le service de la vérité. (...) Même si beaucoup agirent de bonne foi, il ne fut certainement pas évangélique de penser que la vérité devait être imposée par la force. Il y a ensuite le manque de discernement, chez un bon nombre de chrétiens, face à des situations de violation des droits humains fondamentaux...

Il faut lire entre les lignes pour déchiffrer ce à quoi le pape veut faire allusion, mais ce n'est pas difficile. Un journal français, par exemple, en rapportant le discours, a expliqué à ses lecteurs que les « méthodes d'intolérance et même de violence » faisait « allusion notamment à l'Inquisition ». Quant à la « violation des droits humains fondamentaux », selon ce même journal, cela se réfère à « la Shoah et l'antisémitisme ¹ ».

Le pape conclut en citant sa propre encyclique, *Tertio millennio adveniente*, où il a inauguré cette pénitence publique de l'Église catholique pour ses « fautes passées » :

Sur ces sujets et d'autres, « la considération des circonstances atténuantes ne dispense pas l'Église du devoir de regretter profondément les faiblesses de tant de ses fils qui ont défiguré son visage et l'ont empêchée de refléter pleinement l'image de son Seigneur crucifié... (TMA, 35).

Sans doute les membres de l'Église ont commis des péchés pendant sa longue histoire, mais on voit que ce n'est pas vraiment cela que le pape veut regretter : c'est surtout la pratique constante de « l'intolérance » vis-à-vis des fausses religions qui est visée, pratique qui contredit la nouvelle doctrine de la liberté religieuse que Jean-Paul II essaie obstinément d'imposer. Or cette « intolérance » était pratiquée aussi, et même *surtout*, par les *saints* de l'Église catholique, comme une simple lecture de leurs vies suffit à le voir. Ce ne sont pas eux qui ont « défiguré le visage du Seigneur », mais bien plutôt ce sont les autorités ecclésiastiques actuelles qui, par leurs calomnies, humilient son Épouse.

L'ignorance de Jésus

Dans l'audience du 3 mars, le pape a parlé de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « celui qui révèle le Père ». Ses paroles ressemblent étrangement aux discours des modernistes condamnés par saint Pie X au début de ce siècle, en particulier à l'idée selon laquelle la Révélation n'est que l'expression de la « conscience » de Jésus, et que cette conscience était, comme celle de tous les hommes, limitée et dans l'ignorance de certains faits ² :

(...) A la base de cette révélation spécifique de Dieu, il y a l'expérience de Jésus. Ses paroles et ses attitudes indiquent clairement qu'il fait l'expérience de son rapport avec son Père d'une manière tout à fait singulière. (...)

La distinction entre la manière dont Jésus perçoit la paternité de Dieu à son égard

¹ — *Courrier de l'Ouest*, 2 septembre, 1999.

² — DC 2201 du 4 avril 1999, p. 313-314.

et celle qui concerne tous les autres êtres humains, est enracinée dans sa conscience. (...)

Le rapport de Jésus au Père est unique. (...) En vertu de cette singulière entente, Jésus peut se présenter comme celui qui révèle le Père, par une connaissance qui est le fruit d'une intime et mystérieuse réciprocité. (...)

Bien qu'il se soit senti aussi intimement uni à son Père, Jésus a déclaré qu'il ignorait l'heure de l'avènement final et décisif du Royaume de Dieu. « Quant à ce jour et à cette heure-là, nul ne les connaît, pas même les anges des cieux, pas même le Fils, mais le Père seul » (Mt 24, 36). Cet aspect nous montre Jésus dans la condition d'abaissement qui est le propre de l'incarnation, qui cache à son humanité la fin eschatologique du monde.

Ces paroles semblent tomber, au moins indirectement, sous la condamnation de la trente-quatrième proposition des modernistes dans le document « *Lamentabili* » du 3 juillet 1907 :

Un critique ne saurait attribuer au Christ une science illimitée, si ce n'est en admettant l'hypothèse historiquement absurde et qui répugne au sens moral, selon laquelle le Christ en tant qu'homme aurait eu la science de Dieu et néanmoins n'aurait pas voulu communiquer la connaissance de toutes choses à ses disciples et à la postérité ¹.

Aussi, le 16 juillet 1919, le Saint-Office a signifié qu'on ne peut enseigner avec sûreté les propositions suivantes :

On ne peut déclarer certaine l'opinion qui affirme que l'âme du Christ n'a rien ignoré, mais que, dès les débuts, elle a connu toutes choses dans le Verbe, passées, présentes et futures, c'est-à-dire tout ce que Dieu connaît par la science de vision.

La doctrine de certains modernes sur la science limitée de l'âme du Christ n'est pas moins recevable dans les écoles catholiques que l'opinion des anciens sur sa science universelle ².

Il est vrai que le texte de l'Évangile cité par le pape est d'une interprétation difficile, mais les exégètes catholiques avaient trouvé jusqu'à présent d'autres façons d'expliquer le texte sans affirmer que le Christ « ignorait l'heure de l'avènement final », comme Jean-Paul II le fait ici. Saint Thomas écrit à ce sujet :

On doit donc dire que, dans ce cas, ignorer le jour et l'heure du jugement signifie ne pas le *faire* connaître. Interrogé en effet à ce sujet par ses apôtres (Ac 1, 6-7), le Christ n'a rien voulu leur révéler. C'est ainsi qu'en sens contraire nous lisons dans la Genèse (22, 12) : « Maintenant j'ai connu que tu crains Dieu », ce qui signifie : j'ai fait connaître que tu crains Dieu. On dit que le Père connaît le jour du jugement, parce qu'il communique cette connaissance au Fils. Dès lors cette expression : « si ce n'est le Père », signifie précisément que le Fils connaît le jour du jugement, non seulement

¹ — DS 3434 : « *Criticus nequit asserere Christo scientiam nullo circumscriptam limite nisi facta hypotesi, quae historice haud concipi potest quaeque sensui morali repugnat, nempe Christum uti hominem habuisse scientiam Dei et nihilominus noluisse notitiam tot rerum communicare cum discipulis ac posteritate.* »

² — DS 3646-3647.

selon sa nature divine, mais même selon sa nature humaine. Comme le montre en effet saint Jean Chrysostome, « s'il a été donné au Christ homme de savoir de quelle manière il devait juger, à plus forte raison devait-il connaître l'époque du jugement, qui est une chose moins importante »¹.

Le ciel, l'enfer, le purgatoire

Les trois audiences générales du 21 juillet, 28 juillet et 4 août derniers avaient pour objet le ciel, l'enfer et le purgatoire². Normalement cela devrait être une consolation de voir qu'enfin le pape parle un peu de l'au-delà ; mais un examen attentif de ses discours révèle qu'il n'a pas tout à fait la même notion de ces réalités que la Tradition catholique.

Dans son discours sur l'enfer il dit :

Il ne s'agit pas d'un châtement de Dieu infligé de l'extérieur, mais du développement de prémices déjà posées par l'homme dans cette vie. (...) C'est la situation dans laquelle se place celui qui repousse la miséricorde du Père, même au dernier moment de sa vie³.

D'une certaine façon, c'est vrai, bien sûr, mais on se sent mal à l'aise avec ces expressions qui laissent entendre que la seule peine, en enfer, est quelque chose de purement négatif, l'unique fait de ne pas être au ciel. Et la poursuite de la lecture du discours confirme cette impression, car le pape affirme que les autres peines dont parle l'Écriture sainte (en particulier la peine du feu) ne sont que symboliques :

Pour décrire cette réalité, l'Écriture sainte utilise un langage symbolique. (...) En ayant recours à des images, le nouveau Testament présente le lieu destiné aux personnes qui se sont rendues coupables d'injustice comme une fournaise ardente, où « seront des pleurs et des grincements de dents » (Mt 13, 42 ; cf. 25, 30. 41), ou encore comme la géhenne « dans le feu qui ne s'éteint pas » (Mc 9, 43). (...)

L'Apocalypse représente de façon expressive dans un « étang de feu » ceux qui se soustraient au livre de la vie. (...)

Les images à travers lesquelles l'Écriture sainte nous présente l'enfer doivent être correctement interprétées. Elles indiquent la frustration et le vide complet d'une vie sans Dieu. Plus qu'un lieu, l'enfer indique la situation dans laquelle se trouve celui qui s'éloigne librement et définitivement de Dieu, source de vie et de joie.

La théologie catholique n'est pas d'accord avec cette façon de parler. L'abbé Piolanti, dans son *De Novissimis* écrit :

Il y a vingt-trois témoignages de l'Écriture où la vérité du feu de l'enfer est affirmée, et on ne trouve nulle part des indices qui pourraient faire comprendre qu'il faudrait les

¹ — III, q. 10 a. 2, ad 1.

² — DC 2210, p. 757-760.

³ — Audience du 28 juillet, ORLF 3 août, 1999, p. 12.

entendre de façon métaphorique ¹.

Le père Daffara O.P., confirme cette doctrine disant :

Le Magistère n'a rien défini à ce sujet. (...) Il semble téméraire, néanmoins, de s'éloigner de l'opinion presque commune des Pères et des théologiens de tous les siècles ².

Et il rapporte la réponse de la Sacrée Pénitencerie du 30 avril 1890 à la question « peut-on absoudre des pénitents qui disent que le feu de l'enfer est seulement métaphorique ? » : « Ce genre de pénitents doivent être instruits assidûment, et s'ils demeurent pertinaces, il ne faut pas leur donner l'absolution ³. »

En effet, le feu de l'enfer n'indique pas seulement « la frustration et le vide complet d'une vie sans Dieu » ; cela, c'est plutôt la peine du *dam* qui le signifie, laquelle est, assurément, la peine la plus terrible de l'enfer, mais elle n'est pas la seule. Il y a aussi la peine du *sens* qui consiste principalement dans ce feu mystérieux dont parle si souvent la Révélation.

On doit remarquer encore que le pape suggère que l'enfer n'est pas un lieu : « Plus qu'un lieu, dit-il, l'enfer indique, etc. » Il est encore plus explicite quand il parle du purgatoire : « Ce mot [purgatoire] n'indique pas un lieu, mais une condition de vie ⁴. » De même, en parlant du ciel, il affirme : « Dans le cadre de la Révélation, nous savons que le "ciel" ou la "béatitude" dans lesquels nous nous trouverons, ne sont pas une abstraction, ni un lieu physique dans les nuages, mais un rapport vivant et personnel avec la Sainte Trinité ⁵. »

Ici encore, le pape va à l'encontre de la théologie catholique traditionnelle. Le cardinal Billot, par exemple, écrit dans son *Quaestiones de Novissimis*, à propos de l'article de saint Thomas sur les « *receptacula* » des âmes après la mort ⁶ :

(Ainsi) le ciel et le purgatoire et l'enfer signifient des lieux corporels qui sont assignés aux âmes après la mort, en accord avec l'opinion constante des Pères et des théolo-

¹ — « *Viginti et tria sunt testimonia Scripturae, quibus veritas ignis inferni asseritur, at nullibi suppeditantur indicia, ex quibus colligi possit metaphorice usurpari.* » PIOLANTI Antonius, *De Novissimis*, Torino, 1947, p. 46.

² — « *Magisterium nihil de hac re definit. (...) Temerarium tamen esse videtur a persuasione fere communi Patrum et theologorum omnium saeculorum recedere.* » DAFFARA Marcolinus O.P., *De Sacramentis et De Novissimis*, Romae, 1944, p. 779.

³ — « *Huiusmodi poenitentes diligenter instruendos esse et pertinaces non esse absolvendi.* »

⁴ — Audience du 4 août 1999 ; DC 2210, p. 760. Dans ce discours aussi, on retrouve la même carence concernant la peine du sens : on parle uniquement de « purification » sans jamais parler de l'ordre de la justice qui doit être réparé.

⁵ — Audience du 21 juillet 1999 ; DC 210, p. 757. Parler ainsi du lieu du ciel est particulièrement grave, puisqu'il est de foi que Notre-Seigneur et Notre-Dame sont montés au ciel *dans leurs corps*. Or un corps doit avoir « un lieu physique ». En conclusion, le pape ajoute, avec une certaine fierté : « Aujourd'hui le langage personnaliste réussit à dire moins improprement la situation de bonheur et de paix dans laquelle nous établirons la communion définitive avec Dieu ». S'il avait plus de respect pour la Tradition de l'Église que pour la philosophie moderne, son enseignement serait certainement plus sûr.

⁶ — Suppl. q. 69, a. 1.

giens : il est certain que ce serait une grande témérité de s'éloigner de cette opinion ¹.

Évidemment, la manière dont des êtres spirituels (anges, âmes) peuvent être dans un lieu corporel est mystérieuse pour nous, mais le fait est certain ². Le père Daffara écrit, en réponse à la question : « Peut-on assigner des lieux aux âmes après la mort ? » :

La réponse affirmative est de loin la plus commune. Bien que cette question n'ait pas été définie de façon dogmatique, la réponse affirmative s'accorde beaucoup mieux et avec la manière dont parle la sainte Écriture de ces états, et avec les explications des saints Pères. (...) Saint Thomas enseigne que « certains lieux corporels » sont destinés aux âmes après la mort selon leur état ; mais que le mode selon lequel les âmes sont dans le lieu ne peut nous être pleinement manifesté. C'est un mode qui convient à des substances spirituelles, qui ne sont pas *circonscrites* par des lieux mais qui sont néanmoins *définies* par ces lieux, de sorte qu'elles ne peuvent pas agir hors de ces lieux. (...) A cause des corps, auxquels des âmes seront réunies à la résurrection, il semble que des réceptacles corporels doivent nécessairement exister. On ne peut pas déterminer dans quelle partie du monde ces lieux se trouvent. « En quelle partie du monde se trouve l'enfer, dit saint Augustin, je pense que personne ne peut le savoir, si ce n'est celui à qui un esprit divin l'aura révélé. » (...) « Ne cherchons pas à trouver (l'enfer), dit saint Jean Chrysostome, mais plutôt comment le fuir ³. »

Mais ce n'est pas tout. Le pape ne peut pas terminer un discours sur l'enfer sans insinuer l'idée selon laquelle on se sait pas si quelqu'un s'y trouve :

La damnation demeure une possibilité réelle, dit-il, mais il ne nous est pas donné de connaître, sans révélation divine particulière, si les êtres humains – et lesquels – sont effectivement concernés.

Remarquons bien qu'il ne dit pas seulement que nous ne connaissons pas *quels* « êtres humains » sont « effectivement concernés » – dire cela serait vrai, car nous ne savons pas, sauf révélation divine ⁴, quelles âmes sont damnées. Mais le pape dit que nous ne savons pas si, *en général*, les êtres humains sont « effectivement concernés » – comme si, peut-être, aucune ne l'était. C'est la doctrine moderniste de l'enfer vide ⁵.

En terminant la lecture de ces discours, on se demande si le pape n'eût pas été mieux inspiré de garder le silence.

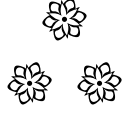
¹ — « (Hoc) secundum quod coelum et purgatorium et infernus dicunt locos quosdam corporeos animabus post mortem assignatos, prout fert constans tum Patrum tum theologorum aestimatio, a qua procul dubio non sine magna temeritate quispiam recederet. » BILLOT cardinal L., *Quaestiones De Novissimis*, Editio quinta, 1921, Romae., p. 49.

² — Saint Thomas traite de cette question précisément dans ce premier article du Supplément, q. 69.

³ — DAFFARA, *ibid.*, p. 705.

⁴ — Comme pour le cas de Judas.

⁵ — Du moins, vide d'âmes humaines ; car le pape admet dans ce discours qu'il y a des démons en enfer. Il ne pose pas la question de savoir s'ils vont y rester toujours : peut-être aurait-il émis aussi des doutes sur ce point ?



Mgr Lefebvre : nos relations avec « Rome »

Conférence donnée à la retraite sacerdotale,
le 4 septembre 1987 à Écône

Au moment où ceux qui ont voulu bénéficier des accords proposés par « Rome » à Mgr Lefebvre en 1987-1988, sont en train de découvrir la vraie nature de leurs interlocuteurs, il est intéressant de savoir quelle était la pensée de Mgr Lefebvre à ce sujet. Il ne se faisait pas d'illusions, et c'est pour cela qu'il n'accepta pas, en fin de compte, de signer le fameux accord.

Nous avons transcrit très littéralement la conférence donnée par Mgr Lefebvre à Écône, au cours de la retraite sacerdotale de rentrée, le 4 septembre 1987. Cette conférence avait déjà été publiée (mais d'une manière moins littérale) par le Bulletin Officiel de la Fraternité Saint-Pie X pour le district de France. Les titres sont de notre rédaction.

Ce texte est comme l'écho de la célèbre déclaration du 21 novembre 1974 dont nous venons de fêter les vingt-cinq ans et qui commençait par ces mots :

« Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme, à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

« Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et, après le Concile, dans toutes les réformes qui en sont issues. »

La situation n'a fait que s'aggraver depuis 1974. C'est pourquoi la consigne que Monseigneur donnait en conclusion s'applique plus que jamais : « La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme. »

C'est le même esprit de fidélité combattante à la foi catholique qui transparaît dans les lignes qui suivent.

Le Sel de la terre.

*
* *

Rome est dans l'apostasie.

IL nous faut tenir, absolument tenir, tenir envers et contre tout. Et alors, maintenant, j'en arrive à ce qui vous intéresse sans doute davantage ; mais moi, je dis : *Rome a perdu la foi*¹, mes chers amis. *Rome est dans l'apostasie*. Ce ne sont pas des paroles, ce ne sont pas des mots en l'air que je vous dis. *C'est la vérité*. Rome est dans l'apostasie. *On ne peut plus avoir confiance dans ce monde-là*, il a quitté l'Église, ils ont quitté l'Église, ils quittent l'Église. *C'est sûr*, sûr, sûr.

On ne peut pas s'entendre

Je l'ai résumé au cardinal Ratzinger en quelques mots, n'est-ce pas, parce que c'est difficile de résumer toute cette situation ; mais je lui ai dit : « Éminence, voyez, même si vous nous accordez un évêque, même si vous nous accordez une certaine autonomie par rapport aux évêques, même si vous nous accordez toute la liturgie de 1962, si vous nous accordez de continuer les séminaires et la Fraternité, comme nous le faisons maintenant, *nous ne pourrions pas collaborer, c'est impossible, impossible*, parce que nous travaillons dans deux directions diamétralement opposées : vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de la personne humaine et de l'Église, et nous, nous travaillons à la christianisation. On ne peut pas s'entendre. »

Alors, je lui ai dit : « Pour nous, le Christ c'est tout ; Notre-Seigneur Jésus-Christ *c'est tout, c'est notre vie*. L'Église, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est son épouse mystique. Le prêtre, c'est un autre Christ ; sa messe, c'est le sacrifice de Jésus-Christ et le triomphe de Jésus-Christ par la croix. Notre séminaire : on y apprend à aimer le Christ, et on est tout tendu vers le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Notre apostolat, c'est le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà ce que nous sommes. Et vous, vous faites le contraire. Vous venez de me dire que la société ne doit pas être chrétienne, ne peut pas être chrétienne ; que c'est contre sa nature ! Vous venez de vouloir me prouver que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne peut pas et ne doit pas régner dans les sociétés ! Et vous voulez prouver que la conscience humaine est libre vis-à-vis de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! — "Il faut leur laisser la liberté et un espace social autonome", comme vous dites. C'est la *déchristianisation*. Eh bien nous, nous sommes pour la christianisation. »

Voilà. On ne peut pas s'entendre. Et c'est cela, je vous assure, c'est le résumé. On ne peut pas suivre ces gens-là.

La divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ
contre l'œcuménisme et la liberté religieuse

C'est l'apostasie. Ils ne croient plus à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui

¹ — Nous avons souligné en italique les passages où Mgr Lefebvre se faisait plus insistant dans son ton.

doit régner. Pourquoi ? Parce que cela va contre l'œcuménisme. Voilà. Cela va contre la liberté religieuse et contre l'œcuménisme. La liberté religieuse, l'œcuménisme, cela se touche, c'est la même chose.

Parce que si la société est chrétienne, si Notre-Seigneur règne sur la société, alors, comment est-ce que l'on va pouvoir être bien avec les juifs, avec les protestants, avec les musulmans, avec les bouddhistes, etc ? On ne peut plus faire d'œcuménisme, ce n'est plus possible. Si l'on met Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec sa croix, qui doit régner sur la société, c'est fini, ce n'est plus possible. Alors, cachons la croix de Jésus-Christ, cachons Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne parlons plus de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la société, la société multireligieuse, pluraliste, etc. Non, ce n'est pas possible, pas possible !

De même, la personnalité humaine libre, n'est-ce pas, on la déchristianise aussi. Alors qu'elle *doit* croire – elle n'est pas libre – elle doit croire, sinon elle est condamnée. C'est Notre-Seigneur qui l'a dit. C'est vrai ou ce n'est pas vrai, cela ? Alors, si elle *doit* croire, elle n'est plus libre.

« La liberté de la conscience, l'espace social autonome » : voilà leurs grands mots. Qu'est-ce que cela veut dire ? Espace social autonome pour tous les sentiments religieux et les idées religieuses que l'homme peut concevoir dans sa conscience. Je vous demande un peu. Evidemment, derrière cela, il y a la moralité qui suit. Il n'y a pas seulement les idées ; derrière les idées, évidemment, il y a l'immoralité qui vient avec tout ça.

Alors, liberté, espace social autonome... Jusqu'où cela va, l'espace social autonome ? « Jusqu'à l'ordre public. » Si cela ne dérange pas l'ordre public, alors, on est libre, la société n'a rien à y voir. C'est inconcevable, inconcevable !

Le sacre des rois : « une période exceptionnelle et anormale »

Cela, il me l'a dit le 14 juillet, il a commencé par ça. Par vouloir me prouver que l'État ne devait pas avoir de religion. Et que c'est *dans sa nature*.

Alors, je lui ai dit : « Mais enfin, il y a quinze siècles d'Église qui s'inscrivent contre ce que vous dites, Eminence, voyons ! tout de même. Et le sacre des rois, qu'est-ce que c'était que le sacre des rois et des princes ? Sinon supplier, demander à Dieu de leur donner la foi catholique, de leur donner la force de garder la foi catholique dans leurs pays, d'étendre les mœurs chrétiennes, les vertus chrétiennes, de défendre l'Église contre ses ennemis, etc. C'était tout le sacre du roi. On lui donnait l'épée, pourquoi ? Pour défendre [la chrétienté] contre les ennemis de la foi. »

— « Ah, mais cela, c'est une période exceptionnelle et anormale. »

Ça alors, quinze siècles !... c'est pas mal.

— « C'est anormal. Nous, nous rattachons à l'Évangile »,

Se rattacher à l'Évangile, je vous demande un peu, c'est facile à dire. C'est absolument faux. Comme si saint Paul n'avait pas dit : « *Oportet illum regnare*, Il faut qu'il règne ». Tout est pour le règne de Notre-Seigneur dans l'Évangile, voyons. Enfin, quand même ! Ou bien alors, il n'y a plus d'Évangile. C'est incroyable, incroyable !

Alors, comment voulez-vous que l'on puisse se fier à des gens comme cela ? Ce n'est plus possible.

La réponse aux *dubia* est plus grave qu'Assise

Alors, évidemment, ils ont été un peu effrayés par le sermon du 29 juin. Il m'en a parlé, il l'a lu par conséquent, il l'a écouté en tout cas sur une cassette, je suppose. Et alors, il m'a dit : « Comment se fait-il que vous trouviez que la réponse aux objections que vous avez envoyées pour la liberté religieuse, notre réponse, est plus grave qu'Assise ? Vous dites que c'est plus dangereux qu'Assise. ».

J'ai dit : « Évidemment ! C'est toujours plus grave d'adhérer à un principe que de faire un simple acte. C'est le principe qui est à la source de tous les actes, qui est à la source de l'action et, par conséquent, avec un principe comme celui du libéralisme et de la liberté religieuse, eh bien, c'est cela qui vous fait faire l'œcuménisme, c'est ça qui vous fait faire la laïcité des États, n'est-ce pas, qui réclame la laïcité des États, et ainsi de suite. Alors, c'est bien plus grave. Assise, c'est très grave, c'est une apostasie, mais c'était un fait, un acte ; ce n'est pas un principe, c'est le résultat d'un principe. »

Un visiteur pour nous contraindre à les suivre

Alors, vous savez que le 28 juillet, il m'a envoyé une lettre pour faire des propositions, soi-disant des propositions concrètes.

Moi, j'ai toujours demandé qu'ils nous envoient un visiteur, qu'ils envoient, si possible, quelqu'un qui vienne voir, qui vienne se rendre compte, quelqu'un qui vienne pour parler tout simplement, pour voir, constater un peu ce que nous faisons, sans juger, sans porter de jugement, sans prendre de décisions.

Mais cela, ils ne le veulent pas. Ils veulent bien envoyer un visiteur, mais à la condition qu'il ait des pouvoirs très importants. Or, cela est inadmissible. Pouvoirs très importants pour nous contraindre à les suivre.

Ils veulent bien nous donner un évêque, ils veulent bien nous donner la liturgie de 1962 (les quatre livres liturgiques de 1962), ils veulent bien nous donner une certaine autonomie, comme ils mettent dans la lettre... – je pense que beaucoup d'entre vous peut-être déjà en ont eu connaissance :

Le Saint-Siège est disposé à concéder à la Fraternité sa juste autonomie et à lui garantir la continuité de la liturgie selon les livres liturgiques en vigueur dans l'Église en 1962, le droit de former des séminaristes dans des séminaires propres, selon le charisme particulier de la Fraternité, l'ordination sacerdotale des candidats au sacerdoce *sous la responsabilité que, jusqu'à nouvelle décision, assumera le cardinal visiteur...*

Ah ! voyez : « l'ordination sacerdotale des candidats au sacerdoce » ; nous ne pourrions plus rien dire, ni le Supérieur général, ni moi-même, ni personne, ni le supérieur

du séminaire n'aura plus rien à dire sur les ordinations sacerdotales. C'est le cardinal visiteur qui en prend la responsabilité.

... En attendant l'approbation de la structure juridique définitive de la Fraternité, *le cardinal visiteur se portera garant de l'orthodoxie de l'enseignement dans les séminaires*, [quelle orthodoxie, je vous demande un peu, avec ce qu'ils enseignent, ce n'est pas possible !], de l'esprit ecclésial et de l'unité avec le Saint-Siège.

Qu'est-ce qui nous reste? Il ne nous reste plus qu'à fermer le séminaire ! Vous pensez bien : « orthodoxie, esprit ecclésial, unité avec le Saint-Siège », il faut traduire cela par : « Suivez-nous ! Allez, pas d'histoires. »

Ce n'est pas difficile pour le cardinal visiteur de demander aux séminaristes : « Écoutez, maintenant, voyez-vous, les choses vont s'arranger entre la Fraternité et le Saint-Siège. Par conséquent, il y aura des relations normales entre les évêques et la Fraternité, là où seront les prieurés. Évidemment, vous aurez l'autorisation de dire la messe de saint Pie V, c'est entendu ; mais si votre évêque vous invite à concélébrer avec lui pour la fête patronale du diocèse, avec la messe nouvelle bien sûr, vous n'allez pas lui refuser. » — « Ah non, moi, je ne dis pas la messe nouvelle ! » — « Ah, bien, mon cher ami, vous attendrez pour votre ordination. »

Ce n'est pas compliqué. Cela, c'est sûr.

Ensuite : « J'espère que vous êtes bien d'accord pour accepter le Concile dans son ensemble ? » — « Ah, pas la liberté religieuse, ce n'est pas possible ! » — « Mon cher ami, vous attendrez votre ordination aussi. »

Ce n'est pas possible

Ce n'est pas possible, c'est clair. Au lieu de s'adresser à moi pour demander une signature au nom de toute la Fraternité, il va s'adresser maintenant aux candidats au sacerdoce, il va les épilucher, n'est-ce pas.

Et encore : « l'orthodoxie de l'enseignement dans les séminaires ». Donc, il va vérifier dans les séminaires, il va pouvoir interroger tous les séminaristes pour savoir ce que chaque séminariste pense ; et alors, à l'avance, déjà imposer des lignes, des limites, renvoyer, etc.

Ce n'est pas possible, nous ne sommes plus les maîtres.

Alors, le cardinal Oddi me téléphone, il y a trois jours, et il me dit : « Alors, j'espère que vous allez accepter les propositions du Saint-Siège. » J'ai dit : « Sûrement pas ! » ; j'ai dit : « Sûrement pas ; pas un cardinal, comme ça, qui va venir comme visiteur et qui aura tous les pouvoirs. Cela n'est pas possible, voyons, quand même. Pour qui nous prend-on ? Non, ce n'est pas possible. Nous voulons bien un visiteur, et surtout si c'est vous, Éminence, on vous recevra avec beaucoup de sympathie. » Il a rigolé, il a dit : « Oui, je ne pense pas que l'on vous enverra le cardinal Garrone ! »

— « Surtout acceptez, acceptez ! Il faut accepter ! » Alors, lui, vous savez comment il est..., rondet ! Je crois qu'il est de Piacenza, ou quelque chose comme ça. Alors, c'est déjà

un peu... ce n'est pas le midi de l'Italie, mais enfin, bon, c'est... ce n'est pas dans le nord. Alors, c'est lui qui me disait, n'est-ce pas : « Mais, Monseigneur, signez, signez ! puis vous ferez ce que vous voudrez après. » Avec un cardinal comme cela, qu'est-ce que vous voulez faire ?

Minimiser et magnifier

Et puis je le [le visiteur] vois d'ici, je le vois au milieu de nous, et avec de petits groupes, il va aller se promener avec des séminaristes : « Mais vous exagérez les difficultés. Mais voyons, le Concile : mais vous prenez ce que vous voulez, il ne faut pas comprendre le Concile à la lettre... mais ceci, mais cela... » Minimiser, minimiser, minimiser nos difficultés, n'est-ce pas, minimiser notre résistance. « Mais la liturgie, la liturgie... : puisqu'on vous accorde la messe de saint Pie V, vous pouvez quand même bien dire une fois de temps en temps la messe nouvelle. Elle n'est pas hérétique. Elle n'est pas schismatique. Il ne faut pas exagérer. » Minimiser, minimiser ; et puis, au contraire, magnifier ce que le Saint-Siège va nous donner : « Il faut s'entendre... Qu'est-ce que vous attendez ? Il ne faut pas être comme cela avec des catégories et un esprit difficile. »

Faites confiance

Alors,

...au cours de cette période, le cardinal visiteur décidera également de l'admission des séminaristes au sacerdoce [c'est en toutes lettres, vous voyez], en tenant compte de l'avis des supérieurs compétents.

Bon. Mais ce n'est pas sûr !

Voilà. Vous voyez : ils sont prêts à envoyer un cardinal visiteur, « dans le but de trouver une formule juridique conforme aux normes du droit canon actuellement en vigueur ».

Donc, évidemment, nous pourrions demander un cardinal visiteur sans pouvoirs. Cela, je ne sais pas s'ils en seraient d'accord.

Mais, même s'ils sont d'accord pour cela, j'ai très peur que ce cardinal visiteur, s'il est un peu habile, se présente comme un conciliateur et arrive, je dirai, à influencer les esprits et à finir par nous diviser. Pourquoi ? Parce qu'il va tellement bien s'y prendre pour expliquer : « Mais Rome, mais Rome, mais Rome... ; vous savez, il n'y a pas de danger. Il ne faut pas avoir peur. Faites confiance. » Alors bon, il y en a qui vont dire : « Pourquoi pas, pourquoi pas ? » D'autres diront : « Attention, attention, prenons garde ! derrière tout cela, on sait très bien comment ça s'est déjà passé. On sait très bien comment cela s'est passé à Fontgombault. On sait très bien comment cela s'est passé chez Dom Augustin. On sait très bien comment cela s'est passé avec les séminaristes qui sont partis et auxquels ils ont promis monts et merveilles, quand ils sont allés à Rome, et puis ensuite : “Allez-vous-

en dans les différents séminaires, et laissez-nous en paix avec la messe de saint Pie V !? »

Leur but, c'est d'en finir avec la Tradition

C'est comme cela. Partout, ils ont toujours leur même but, on le sent bien, c'est d'en finir avec la Tradition, d'en finir avec cette messe de saint Pie V. Alors, on la donne un petit peu, mais à la condition que l'on accepte l'autre. Et puis, tout doucement on ramène à l'autre. C'est comme cela.

Alors, il n'y a pas de raison qu'ils ne fassent pas cela avec nous, pas de raison. Nous sommes un morceau un peu plus gros à avaler, un peu plus dur, mais le but est le même pour eux. C'est la même chose.

Voyez : on nous appâte avec la liturgie, avec le séminaire « selon notre charisme », etc. Mais toujours : « Soumission au Saint-Siège, unité avec le Saint-Siège, esprit ecclésial ! » C'est clair. Et cela, ils le répètent au moins quatre ou cinq fois dans la lettre. C'est clair, ce n'est pas possible.

Ils le mettent tout de suite au début, parce qu'ils refusent, bien sûr :

Le Saint-Siège *ne peut* accorder des auxiliaires à la Fraternité sans que celle-ci soit dotée d'une structure juridique adéquate et sans que ses rapports avec ce même Siège apostolique soient bien réglés au préalable. (...) En raison de l'institution divine de l'Église, une telle situation juridique comporte nécessairement *révérence* et *obéissance* de la part des supérieurs et des membres de la Fraternité à l'égard du successeur de Pierre, le Vicaire du Christ. Dans les limites de cette obéissance et dans le cadre des normes canoniques, le Saint-Siège est disposé à concéder, etc.

Nous avons affaire à des gens qui n'ont plus l'esprit catholique

Vous voyez tout de suite ce cadre dans lequel ils veulent nous enfermer, c'est clair. Personnellement, je ne crois pas que ce soit possible. Et, vraiment, je crois que nous avons affaire à des gens qui n'ont plus l'esprit catholique, qui n'ont plus l'esprit catholique.

Alors, c'est un mystère, un mystère inconcevable, invraisemblable. Mais il y a sûrement une clé à ce mystère. Quand le saurons-nous, quand la verrons-nous ? Quand saurons-nous ce qu'il y a derrière cela ? Je n'en sais rien. Mais en tout cas, il y a quelque chose, ce n'est pas possible autrement. Que celui qui est assis sur la chaire de Pierre ait fait Assise : inconcevable ! Qu'il ait encore envoyé cette année à Kyoto, là-bas, au Japon, au parlement des religions, une délégation représentant Notre-Seigneur, représentant l'Église catholique, quand même ! Notre-Seigneur, le Vicaire du Christ, eh bien, qui a été mis le quatrième, au quatrième rang parmi les religions. Enfin ! vous croyez que celui qui fait cela, celui qui accepte cela, croit encore à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Ce n'est pas possible ! Ce n'est pas possible !

Et personne ne dit rien. Et personne n'élève la voix. Et aucun cardinal n'élève la voix. Et tout le monde se tait. Et toute la Curie romaine est derrière tout cela. C'est l'abomination, vraiment l'abomination.

Notre-Seigneur au milieu de ces *païens*, des *païens* ! Les Japonais sont des *païens*, ils adorent des divinités *païennes*, vraiment. Enfin, il en va de même, d'ailleurs, pour les autres, il ne faut pas se faire d'illusions ; mais enfin, là, ce sont spécifiquement des *idoles*, ils adorent des *idoles*.

L'éloignement de Rome de la Tradition

Oh ! non, non, cela n'est pas possible, cela n'est pas possible. Alors, je pense que plus cela va... Moi, je vous avoue que j'avais toujours beaucoup prié pour que Notre-Seigneur nous montre ou le retour de Rome à la Tradition, ou l'aggravation, l'éloignement de Rome de la Tradition, pour que cela soit plus clair, pour que nos décisions soient plus faciles, parce que cela n'est pas facile de prendre des décisions maintenant dans des conditions pareilles.

Or, il est clair que les circonstances, actuellement, eh bien, montrent que c'est l'éloignement de l'Église qui est maintenant caractérisé, bien plus qu'il y a un an ou deux. Bien plus. Bien plus.

Cette réponse aux objections ¹, n'est-ce pas, qui déchristianise la société *par sa définition* : ce n'est pas une tolérance, ce n'est pas simplement une tolérance de la société. (Bon. La société est païenne, on tolère, mais elle devrait être chrétienne, elle devrait être soumise à Notre-Seigneur, etc.) Non, non, non, c'est sa *définition*. C'est désormais une chose *par nature* : la société n'est pas chrétienne, ne doit pas être chrétienne. Elle ne doit pas être religieuse. C'est invraisemblable !

Excommunié par des anti-Christ

Alors, [du fait de] cette déchristianisation, je pense que l'on peut dire que ces personnes qui occupent Rome aujourd'hui sont des anti-Christ. Je ne dis pas Antéchrist, je dis anti-Christ, comme le dit saint Jean. « Déjà, l'anti-Christ sévit de notre temps », dit saint Jean dans sa première lettre. L'anti-Christ, des anti-Christ. Ils sont anti-Christ, c'est sûr, absolument certain. Alors, devant une situation comme celle-là, je crois que nous n'avons pas à nous préoccuper des réactions de ces gens-là, qui, nécessairement, sont contre nous. Comme je l'ai dit au cardinal : « Nous sommes tout pour le Christ et eux, ils sont contre le Christ. Comment voulez-vous que l'on puisse s'entendre ? »

Alors, eux nous condamnent parce qu'on ne veut pas les suivre. Donc, on peut résumer la situation en disant : « Si vous faites des évêques, vous serez excommunié. » Oui, je serai excommunié.

¹ — Il s'agit de la réponse de Rome aux *dubia* présentés par Mgr Lefebvre. (NDLR.)

Mais excommunié par qui et pourquoi ?

Excommunié par ceux qui sont des anti-Christ, qui n'ont plus l'esprit catholique.

Et nous sommes condamnés pourquoi ?

Parce que nous voulons rester catholiques. C'est vraiment la raison pour laquelle nous sommes poursuivis, c'est parce que nous voulons rester catholiques. Nous sommes poursuivis parce que nous voulons garder la messe catholique, parce que nous voulons garder la foi catholique, parce que nous voulons garder le sacerdoce catholique. Nous sommes poursuivis à cause de cela.

C'est sûr, c'est clair, n'est-ce pas : tous ceux qui ont été poursuivis, tous les curés qui ont été chassés de leurs paroisses, tous les prêtres de Campos qui sont poursuivis, persécutés, pourquoi sont-ils poursuivis ? A cause de la messe, la messe justement ancienne qui est le triomphe de Notre-Seigneur Jésus-Christ en croix, qui règne par sa croix ; qui est la manifestation du règne de Notre-Seigneur sur la société, pas seulement sur les familles et les individus, mais sur la société aussi : toute la société réunie autour de l'autel, proclamant la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ par sa croix, par son sacrifice.

De cela, on n'en veut plus. Évidemment, pour les protestants, c'est un blasphème. Alors, pour faire plaisir aux protestants, on a déchristianisé la messe. Elle est pratiquement déchristianisée, cela devient maintenant une assemblée, une eucharistie, un repas, un partage, une communion, et tout ce que vous voudrez. Mais ce n'est plus le Christ qui règne, ce n'est plus le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, rédempteur et propitiatoire.

C'est affreux de penser à cette situation. C'est un grand mystère, c'est sûr. Alors, qu'il y en ait parmi vous qui tremblent un petit peu à la pensée que si l'on faisait des évêques, on serait excommuniés, et tout cela... Mais enfin, il faut se placer dans la situation telle qu'elle est actuellement.

« Il faut demander au pape »

Alors, on dira, puisque le pape existe, il faut demander au pape. Je lui ai demandé, puisqu'il me répond. Il me répond : « Non ». Il m'a répondu. Je lui ai demandé des auxiliaires. Il me dit non, on ne peut pas vous en accorder.

Pourquoi ? Quelle est la volonté du pape en disant non ? Quelle est sa pensée ? « On ne veut plus de Tradition. La Tradition, c'est fini. Il faut bien que la Fraternité, que Mgr Lefebvre comprennent que, cela, c'est terminé, on n'en veut plus. Alors, qu'ils ne viennent pas nous demander maintenant de faire des évêques qui vont continuer la Tradition. Cela n'est pas possible. »

Alors, bien sûr, je sais bien que les principes demeurent et que même les circonstances ne peuvent pas supprimer les principes. On va dire : « Mais enfin, c'est le pape qui doit nommer les évêques, c'est le pape qui a juridiction sur les évêques, c'est le pape qui doit donner la mission canonique aux évêques, donc l'apostolicité aux évêques, etc. » Je suis absolument d'accord. Je sais bien ; on peut apporter un livre entier de citations de Pères, de docteurs, de théologiens pour prouver cela. C'est tout à fait certain.

Mais je pense qu'il faut quand même distinguer entre les principes qui demeurent et

auxquels nous devons adhérer, et puis la pratique qui a été suivie, historiquement, au cours de l'histoire. La concrétisation de ces principes a été très diverse. Et elle est encore, même maintenant, très diverse, suivant qu'il s'agit des Orientaux, qu'il s'agit de telle église orientale, patriarcale, et ainsi de suite. Elle est encore diverse de notre temps ; mais elle l'était encore bien plus autrefois, surtout dans les premiers siècles.

« On ne peut rien faire quand même contre le pape »

On dira : « Cela ne vous dispense pas, même si les circonstances maintenant sont telles, cela ne vous dispense pas... On ne peut rien faire quand même contre le pape. »

Alors, je réponds : Contre le pape qui agit en catholique, c'est vrai, on ne peut pas s'opposer à un pape qui, pour continuer l'œuvre de l'Église, nous refuserait des auxiliaires. Bien. Mais contre un pape qui démolit l'Église, qui est pratiquement un apostat, et qui veut nous rendre apostats, alors je vous demande : qu'est-ce qu'il faut faire ? Faut-il renoncer à la continuité de cette œuvre d'Église pour faire plaisir à quelqu'un qui ne veut plus de la Tradition, qui ne veut plus que Notre-Seigneur Jésus-Christ règne publiquement, qui nous conduit à l'apostasie ?

C'est ce que j'ai dit au cardinal Ratzinger. Parce qu'il m'a dit : « Mais enfin, le pape est infallible ! Vous ne pouvez quand même pas vous dresser comme cela contre le pape ! Vous allez être excommunié ! »

J'ai dit : « Infaillible, infaillible, entendons-nous ; l'infaillibilité est très restreinte. Mais je pense qu'il n'est pas contre les promesses de Notre-Seigneur Jésus-Christ que le pape, éventuellement, puisse, par une pastorale désordonnée, par une fausse pastorale, emmener les catholiques vers l'apostasie. » J'ai dit : « Ce n'est pas impossible cela. Il n'a jamais été dit que le pape ne ferait pas de choses qui sont contraires au bien de l'Église. »

Or, c'est le cas maintenant. Le pape fait une pastorale qui emmène les peuples dans l'apostasie. Cela est clair ; c'est absolument certain.

On ne peut pas s'imaginer le mal qu'a fait Assise dans les âmes... Incalculable, incalculable. Même parmi nos traditionalistes. Beaucoup ne croient plus à l'unicité de la religion. Ils croient vraiment que tout le monde peut se sauver par sa religion. Pas de problème. Et cela, c'est *la faute du pape*.

Par cet exemple – ils ont vu cela, n'est-ce pas –, ils sont vraiment trompés ; par cette prière, prière « pour la paix »... [On nous dit :] « Ils prient pour la paix, pensez donc, toutes ces religions ; c'est la première fois que l'on voit une chose comme celle-là, toutes ces religions réunies ; mais, regardez : quelle charité !... »

Ils n'ont plus la notion de la vérité, ils n'ont plus la notion de la vraie religion.

« Le pape a été un peu choqué par votre dessin »

Alors, le cardinal Ratzinger m'a dit : « Vous savez, le pape, il a quand même été un peu choqué par votre dessin... » (C'est donc qu'il l'a vu !).

J'ai dit : « Si seulement cela peut sauver son âme, ce sera déjà quelque chose. Si seulement il peut sauver son âme. »

Mais, c'est vrai, qu'est-ce que vous voulez, il a été choqué ; c'est peut-être cela qui l'a fait réfléchir un petit peu et [pour cela] qu'il a fait moins de tam-tam autour de leur réunion de Kyoto. On n'en a presque pas parlé dans les journaux. Et pourtant elle a eu lieu, puisqu'il en a parlé à l'*Angelus*, je ne sais pas à quel *Angelus* sur la place Saint-Pierre. Il en a parlé, donc c'est que cela a bien eu lieu. Cela est passé inaperçu. Personnellement, je n'ai rien vu nulle part. Je ne sais pas si vous avez vu quelque chose mais, moi, je n'ai rien vu nulle part de cette réunion. Réunion qui est aussi abominable que celle d'Assise. C'est la même chose, c'est la répétition. Pour Assise, Dieu sait si l'on en a parlé dans le monde entier, n'est-ce pas. Mais là, qui sait tout de même s'il n'a pas réfléchi un petit peu et si nos remontrances, nos réclamations, nos supplications ne sont pas arrivées à ébranler un tout petit peu le Saint-Père ? Je n'en sais rien, je ne veux pas nous donner plus d'importance que nous n'en avons, mais, en tout cas, il est certain qu'il y a eu une grande différence entre ces deux manifestations, au moins pour la presse et pour la publicité.

A Rome, ils sont émus

Je pense qu'à Rome, ils sont émus, bien sûr. J'ai bien remarqué que le cardinal Ratzinger était un peu ému par cette éventualité de sacre d'évêques. Il a alerté beaucoup de monde, n'est-ce pas. Je crois qu'il a dû... je me demande si cette lettre n'a pas été envoyée même à tous les cardinaux et à tous les évêques. Parce que, pour que j'aie reçu une lettre d'un cardinal du Vietnam, je vous demande un peu, au sujet de la lettre que m'envoie le cardinal Ratzinger..., et puis une lettre de Mgr Mamie, dont vous avez sûrement entendu parlé.

Il est charitable, Mgr Mamie. Il a bon cœur. Alors, il m'a écrit : « Monseigneur, je vous renouvelle la demande que je vous avais faite il y a dix ans » et il m'envoie le double de la lettre qu'il m'avait envoyée il y a dix ans, en 1977, au moment des grands événements. Il me disait déjà en 1977 : « Mais, Monseigneur, soyez donc humble, soyez donc généreux, ayez donc un grand cœur. Remettez toutes vos œuvres dans les mains du pape. C'est ce que vous avez de mieux à faire. Ne soyez pas attaché à ce que vous faites. Donnez tout à l'Église. Ce serait un si beau geste... » Alors, il m'a dit : « Je vous renouvelle ces mêmes propositions. Monseigneur, réfléchissez, voyons, de grâce ! Laissez donc toutes vos œuvres entre les mains du Saint-Père. Soyez assuré que je pense à vous. Vous aurez une villa à votre disposition. Vous serez sans soucis matériels jusqu'à la fin de vos jours... » (Rires).

Voyez, je vous abandonne demain et puis je vais dans ma villa. Je ne sais pas où. Jusqu'à la fin de mes jours, je serai entretenu par Mgr Mamie. Mais avant, quand même, peut-être que j'enverrai une délégation pour voir où est cette villa !

Lettre de Jean Guilton

J'ai reçu aussi de longues lettres de M. l'académicien Guitton. Lui aussi, il a reçu la lettre. Alors, lui aussi, me dit : « Il faut accepter, il faut accepter » ; mais cependant il ajoute : « Voilà la lettre que j'ai envoyée au cardinal Ratzinger. » Et dans sa lettre au cardinal Ratzinger, il fait des réflexions assez justes, il dit : « Voilà, quand même, vous savez, Éminence, votre lettre est bien, mais qu'est-ce qu'il va rester de l'autorité de la Fraternité ? » En effet, il ne restera pas grand-chose !

Voyez, même les laïcs sont au courant de toutes nos affaires. C'est assez amusant ! Alors, il m'envoie [ce qu'il écrit au cardinal Ratzinger] :

Je pressens également les difficultés qui ne manqueront pas d'être soulevées et c'est pourquoi je me permets de vous suggérer quelques propositions et compléments qui ne remettent pas en cause l'économie générale de votre offre, [et] qui devraient favoriser une acceptation de la part du fondateur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X.

1) Il est évident que tout tourne autour de la mission que le Saint-Siège envisage de confier au cardinal visiteur. Or la personnalité de ce dernier jouera un rôle déterminant. Il me semble qu'il devrait être possible de trouver un accord préalable, au moins officieux, avec Mgr Lefebvre, sur la personne du cardinal visiteur. Je songe pour ma part au cardinal Siri qui vient de renoncer au gouvernement du diocèse de Gênes. Je le connais bien. Je pense qu'il ne risquera pas d'être récusé par Mgr Lefebvre. Je songe également au cardinal Gagnon.

2) La mission confiée au cardinal visiteur, dans son articulation avec les fonctions exercées au sein de la Fraternité par ses responsables, demeure sur certains points un peu ambiguë. Qui aura le pouvoir d'ordonner les prêtres ? Le texte parle « d'ordinations sacerdotales sous la responsabilité... ». Comment doit être compris et interprété le pouvoir de décision du cardinal visiteur en ce qui concerne l'admission des séminaristes au sacerdoce, etc. ? L'avis paraît donc, doit être obligatoire, mais doit-il être conforme ? Plus généralement, quel pouvoir est reconnu au cardinal visiteur pendant la période transitoire par rapport à l'autorité des supérieurs de la Fraternité ?

Et ainsi de suite.

Il conviendrait de fixer que les autorités, celle du visiteur et celles des supérieurs de la Fraternité, s'exercent conjointement. Enfin, l'acceptation par Mgr Lefebvre des propositions du Saint-Siège, ne devrait-elle pas comporter comme corollaire la levée des sanctions canoniques prononcées contre lui ? Un tel geste de mansuétude aurait sans conteste une grande portée. »

Donc, il voit bien un peu les difficultés, n'est-ce pas ?

Nous n'avons pas affaire à des gens honnêtes

Mais, je pense que, à mon sens, nous n'avons pas affaire à des gens honnêtes. C'est cela qui est terrible, nous n'avons plus affaire à des gens honnêtes. Autrefois, quand j'allais à Rome comme délégué apostolique, j'avais affaire à des gens honnêtes, à des gens qui

voulaient le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à des gens qui travaillaient pour le salut des âmes. Maintenant, ce n'est plus cela, ce n'est pas cela.

Ils ne travaillent pas pour le salut des âmes, ils travaillent pour la gloire humaine de l'Église dans le monde, la gloire purement humaine. Ce rassemblement de toutes les religions, rassemblement de toutes les idéologies : le communisme, les francs-maçons, les juifs... Vous avez vu ces réunions, ces jours-ci, avec les juifs ? Il va les retrouver à New York, et tout cela...

C'est cela, une gloire purement humaine, *purement humaine*, abominable même, parce que c'est la vérité avec l'erreur, la vertu avec le vice, les amis de Notre-Seigneur avec les ennemis de Notre-Seigneur ; c'est une abomination, *une abomination*. C'est cela qui est à Rome maintenant. Ils ne pensent qu'à cela. Ils ne vivent que de cela.

Et derrière tout cela, des histoires financières *véreuses*, n'est-ce pas, véreuses... C'est ce que me disait un cardinal à Rome. Je lui disais : « Mais enfin, quel est un peu le *leit-motiv* qui tient tout ce monde-là, tout ce monde qui travaille, ici, à Rome ? » Il m'a dit : « Ça, Monseigneur, ça... » Il m'a fait le geste : ça, l'argent. Ils travaillent pour l'argent. Derrière tout cela, on peut imaginer tout ce qui peut se passer. Je vous cite [ce cas] ; j'ai eu l'occasion de le dire à ceux qui ont des hésitations encore sur Rome. Je dis : « Je suis intimement persuadé que nous ne savons pas la moitié de ce qui se passe à Rome et si nous sommes déjà scandalisés par la moitié que nous savons, eh bien, pensons qu'il y a encore la moitié de plus. Si nous savions tout, nous serions épouvantés, épouvantés. »

Nous avons affaire à une mafia

Nous avons affaire vraiment à une mafia incroyable, invraisemblable, liée à la maçonnerie certainement, n'est-ce pas. L'abbé du Chalard nous aide bien dans ce domaine, parce que *Si Si No No* nous éclaire bien sur la situation à Rome et il en dit plus que moi encore, ce n'est pas peu dire. Oh, c'est abominable !

De très bonnes études, d'ailleurs, vraiment ; je félicite M. l'abbé du Chalard et tous ses collaborateurs, parce que [ce sont] des études bien faites, bien appuyées sur les textes de l'Écriture, sur la théologie. C'est serein. Ce n'est pas polémique. C'est très clair, c'est très net. Cela doit certainement, vous savez, tomber comme de bonnes pierres solides dans la Curie vaticane, à Rome. Parce qu'ils ne peuvent *rien* dire contre cela, rien dire. C'est quand même fort, qu'ils arrivent à supporter des choses comme cela, des journaux comme cela, de même qu'ils arrivent à supporter nos lettres. Ils ne peuvent rien y dire. Ils ne peuvent pas répondre. C'est fort. Il devrait y avoir, normalement, dans un journal romain, à chaque fois que paraît *Si Si No No*, une contradiction de *Si Si No No*, pour contredire ce qui a été dit. Non, jamais, jamais rien. Ils *ne peuvent pas*, ils ne peuvent pas contredire. C'est grave quand même cela ! C'est très très grave !

Il faut prier : on n'est plus dans l'Église catholique

Enfin, je pense qu'il faut prier.

Je ne sais pas évidemment... Il y en a qui demandent : « Monseigneur, quand est-ce que vous allez faire cela ? » — « Je ne sais pas. » — « Qui vous allez faire [évêque] ? » — « Je ne sais pas non plus. C'est encore dans le secret. Je n'en sais rien. »

On verra bien ce que le bon Dieu inspirera au moment où il faudra le faire, si toutefois je dois le faire. Je l'ai même demandé au bon Dieu ; voyez, je ne suis pas attaché particulièrement à faire ces consécration épiscopales, ne croyez pas. Notez que j'en ai déjà fait, des consécration épiscopales. J'en ai fait trois déjà, n'est-ce pas : Mgr Guibert, Mgr Dodds et Mgr N'Dong. Donc, trois évêques que j'ai déjà consacrés. Si je consacre des évêques, je les consacrerai exactement dans la même intention et dans les mêmes dispositions que j'ai consacré ces évêques-là.

Bien sûr, ces évêques-là avaient un mandat romain. C'est clair, c'est évident. Mais enfin, je pense que, dans les circonstances actuelles, on peut penser au mandat que donnera le pape à sa conversion, ou le pape qui suivra, le pape qui retournera à la Tradition. Car il est impossible que Rome demeure en dehors de la Tradition indéfiniment. C'est impossible. Le bon Dieu permettra un jour le retour, avec leurs successeurs. Pour le moment ils sont en rupture avec leurs prédécesseurs, ils sont en rupture avec leurs prédécesseurs. Ils n'acceptent plus les encycliques depuis *Mirari vos* jusqu'à *Humani generis* du pape Pie XII ; les encycliques, ils ne veulent plus les considérer. Ils ne veulent pas en tenir compte, n'est-ce pas. Alors, cela n'est pas possible, quand même ! On n'est plus dans l'Église catholique. Le jour où le pape reviendra à la Tradition, il est clair qu'il ne pourra s'appuyer que sur la Fraternité et sur ceux qui travaillent comme la Fraternité, sur ceux qui ont les pensées et les principes de la Fraternité, enfin des catholiques, quoi. S'il veut reconstruire l'Église catholique, où va-t-il trouver les appuis ? Où ? Cela est obligé, c'est impossible autrement. Ce n'est pas pour nous vanter, ce n'est pas pour vanter la Fraternité, mais, qu'est-ce que vous voulez, c'est comme cela, c'est un fait.

C'est pourquoi, il faut avoir confiance. Si le bon Dieu ne veut pas que je fasse des évêques, je lui ai demandé, eh bien, qu'il me fasse mourir avant. Mon caveau est prêt ! Ce n'est pas difficile, je n'ai pas loin à aller. Ce n'est pas difficile pour le bon Dieu de me faire mourir avant. Je peux être assassiné. Je peux avoir un accident de voiture. Je peux avoir n'importe quoi, ce n'est pas difficile, une maladie quelconque. On verra bien.

Alors priez, et continuons à prier. Comptons quand même sur Notre-Dame de Fatima. Je crois que le pèlerinage que nous avons fait à Fatima a fait beaucoup de bien, et puis a été vraiment une consolation pour tous ceux qui ont été présents là-bas, c'était vraiment une belle chose. Nous sommes de nouveau consacrés à la très sainte Vierge, et puis même la Russie, et enfin le monde entier.

Alors, espérons que la très sainte Vierge va nous dévoiler ce mystère qui se trouve derrière la situation que nous constatons, mais dont nous ne connaissons pas la clé, de ce mystère : pour le bien des âmes, pour que l'Église retrouve sa Tradition. C'est pour cela, ce n'est pas pour autre chose, pour la gloire du bon Dieu.



Peut-on assister aux messes de l'« indult » ?

Nous reproduisons ici les réponses de Mgr Lefebvre à l'abbé Emily parues dans le bulletin *Communicantes* (bulletin de la Fraternité Saint-Pie X au Québec) du mois d'août 1985. L'actuelle évolution des sociétés et des groupes qui pratiquent les messes avec « indult » montre que Monseigneur avait vu juste. Sachons en tirer les leçons.

Le Sel de la terre.

*
* *

— *Abbé J. Emily :*

Il nous faudrait maintenant vous poser une question que tous les fidèles se posent au sujet du récent indult qui a été donné à Rome, le 3 octobre dernier [1984], donnant la permission de célébrer la messe traditionnelle, mais à certaines conditions. Pourriez-vous nous parler de cet « indult », de ses conditions et nous dire ce que vous en pensez ?

— *Mgr Lefebvre :*

Il se trouve justement que c'était le sujet de ma prédication à la messe de Québec. Je vois que c'est très important de bien situer cet indult, parce qu'il a déjà provoqué pas mal de remous et de conséquences parmi les traditionalistes non seulement ici au Canada, mais un peu partout en Europe.

J'ai eu l'occasion de le dire, en premier lieu, l'indult a été un bienfait pour nous, quelles que soient les conditions, parce que bien des personnes ont estimé que le pape n'était plus opposé à la célébration de la messe ancienne, et que, par conséquent, on pouvait très bien y aller, et qu'il n'y avait plus cet aspect de désobéissance (faux d'ailleurs) à se rendre à la messe traditionnelle. Beaucoup se sont donc joints à nous, et nous avons constaté en général, un accroissement assez considérable de fidèles venant dans nos centres. Cela a été un premier résultat positif dont nous nous félicitons.

Mais un autre résultat fâcheux et désagréable, c'est qu'un certain nombre de prêtres ont cru devoir accepter les conditions pour pouvoir célébrer cette messe régulièrement, et avec l'approbation de leur évêque. Ce qui fait que cela pose certains problèmes assez graves, étant donné qu'ils sont obligés d'accepter que la messe nouvelle est aussi valable que la messe ancienne : ce que nous avons toujours refusé, et ce à quoi nous nous sommes toujours opposés parce que nous estimons que la messe nouvelle est dangereuse, et donc mauvaise, parce qu'elle a été faite dans un esprit œcuménique. Elle diminue la foi des

fidèles et finit par leur donner un esprit protestant.

Alors, nous sommes très désolés de voir que quelques prêtres ont cru devoir accepter et dire que la messe nouvelle est aussi valable que la messe ancienne, pour pouvoir soi-disant dire la messe ancienne en toute sécurité et en conformité avec les règlements des évêques. C'est le cas, par exemple, de l'abbé Normandin et de l'abbé Bleau, qui autrefois étaient absolument opposés à la nouvelle messe, et qui désormais prêchent la légalité, l'orthodoxie, la bonté de la messe nouvelle : ce qu'ils n'avaient auparavant. Et maintenant, pour être soi-disant dans la légalité vis-à-vis de la messe ancienne, ils ont abandonné la lutte contre les nouveautés, particulièrement les nouveautés liturgiques. Ceci trouble évidemment un certain nombre de nos fidèles, qui avaient aimé et suivi ces prêtres, prêtres qui avaient d'ailleurs fait un très bon apostolat autrefois.

Alors aujourd'hui, quelques personnes restent un peu troublées, bien qu'on puisse dire qu'en général la majorité des fidèles ne les ont pas suivis, loin de là, mais se sont plutôt opposés à cette affirmation et à ce changement, d'ailleurs incompréhensible. Il y a eu quelques cas de ce genre en Europe, mais d'une manière générale nous déconseillons aux fidèles d'aller aux messes de ces prêtres qui ont abandonné la lutte contre la nouvelle messe. Il est très dangereux qu'un jour ils soient obligés par leur évêque de célébrer aussi la nouvelle messe, de célébrer les deux messes, et éventuellement de concélébrer, d'accepter de donner la communion dans la main ou de dire la messe face au peuple. Autant de choses qui nous répugnent absolument et, par conséquent, nous déconseillons aux traditionalistes d'aller aux messes de ces prêtres.

— *Abbé J. Émilie :*

Au Canada, nous connaissons particulièrement deux évêques qui ont donné la permission à des prêtres de célébrer la messe de saint Pie V, selon les conditions de l'indult. Mgr Grégoire, à Montréal, et Mgr Plourde, pour le groupe d'« *Una Voce* » à Ottawa. Pourriez-vous donner à nos fidèles vos consignes sur la conduite à suivre vis-à-vis de ces messes célébrées sous les conditions de l'indult ?

— *Mgr Lefebvre :*

Oui, j'ai été surpris de lire dans la brochure d'« *Una Voce* », qui m'a été donnée à Ottawa, la position qu'ils avaient adoptée. C'est une position très ambiguë et non conforme à celle que nous défendons, et que les traditionalistes ont toujours défendue. Ils acceptent également la légitimité et l'orthodoxie de la messe nouvelle : ce que nous refusons d'affirmer. Nous ne disons pas que la nouvelle messe est hérétique, ni qu'elle est invalide, mais nous refusons de dire qu'elle est légitime, qu'elle est parfaitement orthodoxe. Si bien que les fidèles se demandent s'ils doivent assister à ces messes qui sont maintenant autorisées par les évêques. Pour nous, c'est toujours la même consigne : nous pensons qu'il ne faut pas aller à ces messes parce qu'il est dangereux d'affirmer que la messe nouvelle est aussi valable que l'ancienne. Peu à peu ces prêtres qui acceptent ces conditions auront les mêmes tendances que ceux qui disent la messe nouvelle, et un jour, peut-être, ils la diront eux-mêmes et attireront nos traditionalistes vers la nouvelle messe.

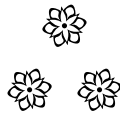
— *Abbé J. Émilie :*

Monseigneur, cette fermeté dans les directives données à nos fidèles quant à l'assistance à la sainte messe pose parfois quelques problèmes vu les distances énormes dans ce pays du Canada.

— *Mgr Lefebvre* :

Où, je reconnais bien que le pays est grand, immense, et que les fidèles ont parfois de longues distances à parcourir pour assister le dimanche à la messe traditionnelle. Mais je pense que ces fidèles ont intérêt à n'aller, s'il le faut, qu'une seule fois par mois ou bien à faire vraiment un sacrifice tous les dimanches pour aller à la messe ancienne, à la vraie messe plutôt que de s'habituer à une messe nouvelle ou à une messe ancienne qui est mélangée avec les rites nouveaux et qui risque de devenir un jour, ni plus ni moins, la messe nouvelle.

Il vaut mieux demeurer fidèle à la messe ancienne dans toute son intégrité, et, par conséquent, savoir faire une heure et demie de route s'il le faut le dimanche pour venir à la messe. Que de gens, dans le monde, font une heure et demie ou même deux heures de route pour aller à leur travail tous les jours ! Alors, je pense que l'on peut, le dimanche ou au moins tous les quinze jours, faire un effort pour aller à la messe ancienne, pour aller à la vraie messe, pour avoir la grâce de la vraie messe.



Lettre du R.P. Berthe à Mgr Delassus

« Dans un avenir qui n'est pas éloigné,
l'Amérique conduira le monde »

Cette lettre prophétique du père Berthe à Mgr Delassus complètera le dossier sur l'américanisme que nous avons publié dans notre numéro 30.

Le Sel de la terre.

*
* *

Rome, 15 avril 1899

Mon cher Monseigneur Delassus,

JE VIENS d'achever la lecture de votre excellent ouvrage sur *L'Américanisme et la Conjuración anti-chrétienne*, et je ne puis m'empêcher de vous remercier d'avoir dévoilé l'abîme où l'on mène les catholiques, sans qu'ils paraissent s'en douter.

Le travail du père Maignen nous avait signalé les erreurs de l'américanisme. En montrant comment ces fausses théories conduisent à l'alliance universelle des religions, telle que la prêcher la juiverie moderne, vous nous avez fait toucher du doigt leurs dangers et les illusions de ceux qui croient, en les favorisant, travailler au bien de l'Église.

Au fond l'américanisme n'est qu'un nouvel effort pour faire entrer dans l'Église l'esprit de la révolution. Jusqu'ici, les catholiques libéraux avaient affranchi les nations de l'obéissance due à Jésus-Christ ; ils réclament, maintenant, pour chaque individu, une liberté plus grande de penser et d'agir. A leur avis, les races latines se sont ruinées par la soumission : c'est la liberté américaine qui les sauvera. C'est pourquoi l'obéissance et l'humilité, vertus débilitantes, doivent faire face aux vertus viriles, la confiance en soi, par exemple. L'imitation de Jésus-Christ, toute pleine d'abnégation, comme le cœur de Notre-Seigneur, ne convient plus à l'âme moderne. Les vœux de religion ne sont plus de saison, parce qu'ils empêchent l'individu de se mouvoir librement. Jusqu'ici, le prêtre s'est laissé absorber par le soin des âmes ; il doit s'occuper beaucoup plus du corps, du bien-être matériel, de l'économie sociale, et procurer aux peuples le paradis en ce monde, en attendant l'autre.

Le pape a fait bonne justice de ces idées américaines sur le catholicisme de l'avenir. Vos thèses et les documents dont votre livre abonde sur cette nouvelle religion corrigée et diminuée, prouveront à tous la clairvoyance du pontife et l'urgence d'une condamnation.

Après avoir lu votre chapitre sur le congrès des religions, vos lecteurs remercieront Léon XIII de nous avoir épargné l'humiliation de voir à Paris ce qu'on a vu à Chicago, des évêques délibérant sur la religion avec les représentants de Confucius, de Bouddha, de Mahomet, de Luther et de Caïphe le décideur.

« Rome a parlé, la cause est finie, pourrait-on dire ; votre livre vient trop tard. » Plût à Dieu qu'il en fût ainsi, mais nous ne pouvons guère l'espérer. Le libéralisme révolutionnaire a jeté de profondes racines dans les âmes. Trois papes, Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII ont successivement condamné le catholicisme libéral ; et non seulement il vit toujours, mais il se manifeste par des hardiesses inconnues jusqu'ici. La liberté comme en Amérique nous est chaque jour présentée comme un bien, comme un progrès, comme l'idéal et l'état normal des sociétés. Un archevêque ne craint pas de dire aux habitants de Cuba : « Tracez vous-mêmes le plan de votre avenir civil et religieux. Les plis du drapeau américain couvrent la liberté religieuse la plus absolue. Le fait que notre drapeau a flotté sur Cuba est une garantie que cette île sera libre dans sa religion. » Mais les Cubains, comme tous les peuples espagnols, ne connaissent d'autre religion que la religion catholique : pourquoi les inviter à tracer le plan de leur avenir religieux et planter devant leurs yeux le drapeau de la liberté religieuse ?

Le catholicisme libéral est donc bien vivant, et il est fort à craindre qu'il ne suffira pas d'une lettre pontificale pour tuer l'américanisme. Quelle triste impression n'éprouve-t-on pas en entendant les admirateurs d'Hecker répondre au pape : Nous condamnons avec vous les opinions repoussées dans votre lettre, mais ce sont là des « extravagances auxquelles nous n'avons jamais pensé, des imaginations sorties du cerveau du père Maignen, et dont on ne trouve aucune trace dans la *Vie* du père Hecker. » Cette espèce de soumission rappelle trop celle de Port-Royal et n'augure rien de bon pour l'avenir.

Laisseront-ils l'Église mettre un frein à leurs aspirations libérales, ces américanistes qui se donnent la mission de prêcher aux peuples la liberté religieuse la plus absolue ? J'ai lu dans votre livre une prédiction de Mgr Ireland qui donne à réfléchir : « L'esprit de la liberté américaine, dit-il, déploie son prestige à travers les océans et les mers, et prépare le terrain pour y planter les idées et les mœurs américaines... Dans un avenir qui n'est pas éloigné, l'Amérique conduira le monde... Elle sera la reine, la conquérante, la maîtresse, l'institutrice des siècles à venir. » Si cette prophétie se réalise, pensez-vous que notre future institutrice renoncera au programme religieux d'Hecker, le type du prêtre américain et le modèle, disent-ils, des apôtres de l'avenir ?

En voulant adapter le catholicisme à la charte des Droits de l'homme et du citoyen, Hecker a vraiment incarné en lui l'esprit américain, et c'est pourquoi ses idées passionnent et passionneront longtemps les libéraux des deux mondes. Déjà le *Tablet*, journal catholique anglais, prend la défense de celui qu'il appelle « le héraut de l'idée ». L'idée, c'est que la race anglo-saxonne, l'Amérique, en compagnie de l'Angleterre, dirigera bientôt le monde entier et exercera une grande influence « sur les idées, les aspirations, et même les vertus caractéristiques du peuple chrétien de l'avenir ». « L'Église insistera moins sur l'obéissance à l'autorité, et plus sur le développement de la personnalité ; moins sur la docilité de l'enfant, et plus sur le rôle de l'homme libre. » Le journal catholique fait ensuite une charge

à fond, non pas contre Hecker qui a mérité la condamnation pontificale, mais contre le père Maignen qui l'a provoquée.

Tout cela prouve que les américanistes, loin de sacrifier les idées ultra-libérales dont Hecker s'est fait le promoteur, sont possédés du désir de dresser en tous lieux des autels à leur déesse liberté. La France la connaît, cette déesse. Elle l'a vue trôner, en 1793, sur l'autel de Notre-Dame de Paris. La noble nation des Francs ne se laissera pas américaniser. Malgré ses fautes, elle reste la nation très chrétienne, et la nation très chrétienne n'a pas de leçon à recevoir des nations protestantes. La France ne reconnaîtra pour « institutrice » ni l'Angleterre, ni l'Amérique. Sa seule institutrice sera l'Église de Dieu, comme le catholicisme, sans alliage, sera toujours sa religion.

Pour vous, mon cher ami, soyez sûr que l'Amérique justifiera complètement votre thèse. Ce pays de tous les cultes et de toutes les libertés décomposera de plus en plus les religions pour les fondre dans l'alliance universelle prêchée par Israël, ou plutôt dans l'indifférence absolue, ce qui revient au même. Sur soixante-quinze millions d'habitants, elle en compte déjà cinquante millions affranchis de tout culte, et le nombre de ces hommes absolument libres augmentera tous les jours, car un tiers des émigrants catholiques y perd la foi chaque année. Malheur au monde si l'Amérique devient, comme on nous le prédit, la conquérante des peuples et l'institutrice des siècles à venir !

Continuez donc, mon cher ami, à combattre le bon combat, et à défendre, dans votre vaillante *Semaine*, les doctrines de la sainte Église contre les novateurs. Ceux-ci vous jetteront la pierre, mais les vrais chrétiens vous béniront.

Veillez agréer, mon cher Monseigneur Delassus, avec toutes mes félicitations, l'assurance de ma vieille et sincère amitié.

A. Berthe, C.S.S. R.

*
* *

Notice biographique :

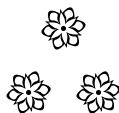
Le père Augustin Berthe, rédemptoriste et écrivain, est né à Merville le 15 août 1830 et est mort à Rome le 22 novembre 1907.

Entré dans la congrégation du Très Saint Rédempteur (profès en 1850), il fut ordonné prêtre en 1854 et commença par enseigner. Missionnaire à Avon, dans la Brie, et en Angleterre, il dut quitter la maison des rédemptoristes de Boulogne où il résidait, en 1880, à cause des expulsions. Il poursuivit sa prédication, isolément, à Rennes, Béthune, Fribourg, Nantes. Devenu recteur de plusieurs communautés, puis consultant général de sa congrégation (1894), il termina sa vie à Rome, surveillant les études théologiques et la diffusion de la presse.

Opposé à l'« américanisme » et au ralliement, il fut l'une des grandes figures du catholicisme fidèle et militant de son époque.

De ses nombreux ouvrages, le plus célèbre est *Garcia Moreno, Président de l'Équateur, vengeur et martyr du droit chrétien (1821-1875)*, paru en 1887, plusieurs fois réédité jusqu'en

1929 (cinquante quatre mille exemplaires au total). Le père Berthe a également publié en 1891 deux livres de nature politique : *Dialogue entre feu Cartouche et M. Brisson sur l'art d'exterminer sans bruit le clergé* et *Décatalogue ou dynamite*. Ses livres sur l'Écriture sainte ont servi à populariser l'histoire sainte dans les milieux catholiques : *Récits évangéliques*, devenus *Récits bibliques*, sortis dans la revue *La Sainte Famille* (1875-1895), puis édités en 25 brochures (1895-1936) ; *Vie de N.-S. Jésus-Christ* (quatre Récits bibliques) ; *Jésus-Christ, sa vie, sa passion, son triomphe* (1902, 15^e édition en 1932) ; *Jébovah et son peuple* (1907 et 1936, 2 vol.). Enfin, il a écrit une *Vie de Saint-Alphonse de Liguori* (1900, 2 vol.), suivie d'une *Vie abrégée de Saint-Alphonse*.



Aux sources de la nouvelle théologie

Nos lecteurs sont déjà un peu familiarisés avec l'étrange théologie de Jean-Paul II, notamment grâce aux recensions que nous avons faites des deux premiers livres du professeur Dörmann (voir *Le Sel de la terre* 5 et 16¹).

La Providence a mis sous nos yeux un écrit datant du siècle dernier qui préfigure de façon étonnante cette nouvelle théologie. Le voici. Nous offrons un abonnement gratuit d'un an au premier de nos lecteurs qui trouvera l'auteur de ces lignes.

Le Sel de la terre.

*
* *

IU MOMENT que le Principe-Christ est descendu jusqu'à nous et qu'il s'est revêtu de la nature humaine, il a assumé cette nature qui est essentielle et commune à tous les membres de l'humanité, quels qu'ils soient, Boschimans ou Zoulous, Apaches ou Kérokis, Peaux-Jaunes, Peaux-Rouges. (...) Nous ne pouvions pas nous relever de nous-mêmes et remonter jusqu'à lui ; il s'est abaissé jusqu'à nous. *Il s'est fait chair* dans notre chair, et voilà le dogme de l'incarnation.

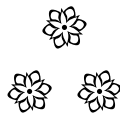
Au fond, qu'est-ce ? – Mon Dieu, c'est bien simple : le Christ en s'incarnant a fait ce que fit (...) Pasteur à Paris, Gamaléia à Saint-Petersbourg : il a infusé dans les veines de l'humanité un sang nouveau, un germe rénovateur d'essence divine, un ferment de vie supérieure, de la même manière que les savants praticiens de la vaccination inoculent aujourd'hui des ferments régénérateurs dans les vaisseaux sanguins ravagés par les microbes de la vérole, de la rage, de la fièvre jaune et du choléra.

L'incarnation du Verbe n'est pas autre chose qu'une *inoculation* du divin dans l'humain. D'autres ont dit une *greffe* ; passe ! Le mot est de saint Paul, et il est tout aussi juste. Le Rédempteur a comparé lui-même ce travail mystérieux à celui que la levure détermine en fermentant dans la pâte et dans le moût. Ce n'est pas moins exact.

C'est ainsi que des masses d'hommes subissent cette influence divine à leur insu, par des voies morales et par des opérations secrètes qui, dans les rites de l'Église, sont admirablement symbolisées par les cérémonies du baptême, de l'eucharistie et des autres

¹ — Malheureusement, le troisième livre, déjà paru en allemand et en anglais, n'a pas encore été publié en français.

sacrements. Ces hommes adhèrent, sinon de bouche, du moins par le cœur, à ce Christ médiateur qu'ils ignorent comme Homme-Dieu, mais qu'ils n'ignorent pas comme Christ-Esprit, puisqu'il est, en cette qualité, le *Logos* absolu, le *Principe* même de la Raison, de la Justice et de la Vérité, dont ils pratiquent le culte à leur manière. Cette *communion* leur tient lieu de la communion sacramentelle (...).



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !